

Ce qui a changé dans le 18e en dix ans

Le début d'une série de dossiers à l'occasion du dixième anniversaire du 18e du mois. *Pages 11 à 13*



ISSN 1259-9034

DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 111 - NOVEMBRE 2004 - 2,20 EUROS

LE 18e EN FORME OLYMPIQUE

Notre arrondissement concerné par les projets d'aménagements en vue des J.O. de 2012. *Page 5*

L'exposition du grand dessinateur Steinlen au Musée de Montmartre



Une lithographie de Steinlen, observateur sans pareil de la vie des rues. (Voir page 20)

Promenade botanique au cimetière Montmartre

Page 16

Une quinzaine de familles à la rue

Page 3

Propreté : attention aux amendes

Page 4

Le café à 1 euro, ça existe dans le 18e

Page 7

La mort d'un résistant

Page 8

Portes ouvertes d'Anvers aux Abbesses

Page 9

Goutte d'Or : le Studio des Islettes menacé

Page 10

Le bus santé stationne à La Chapelle

Page 13

Un jardin partagé à la Porte Montmartre

Page 17

Le bulletin d'abonnement est en page 16.



Du sang sur le clocheton

«J'ai remarqué récemment sur l'un des clochetons du Sacré-Cœur une traînée rouge, comme une immense tache de sang. Je me rappelle que le Sacré-Cœur, à l'époque de sa construction, juste après l'insurrection de la Commune et en une période où les luttes politiques entre royalistes et républicains étaient acharnées, fut durant pas mal d'années l'objet de violentes polémiques.

Est-ce une lointaine résurgence de ces polémiques ?»

Michel Prieur

Note de la rédaction : C'est en juillet dernier que quelqu'un a déversé de la peinture rouge, depuis le lanternon qui surmonte ce dôme. Personne n'a été témoin du geste. Il n'est pas extrêmement difficile d'accéder à ce lanternon : en effet le public peut visiter les dômes du Sacré-Cœur, à partir de l'entrée située en contrebas, à gauche des marches de la basilique.

Le Sacré-Cœur est en pierre calcaire de Château-Landon qui blanchit au contact de l'air. La tache rouge s'y remarque donc très bien. Le nettoyage sera techniquement compliqué. C'est à la Ville de Paris, propriétaire du bâtiment en application de la loi de 1905, que ces travaux incombent.

Travaux rue Lepic

Dans un article de notre dernier numéro sur des affaires de permis de construire à Montmartre (page 11), nous évoquions le cas du bâtiment situé entre le 4 rue Joseph-de-Maistre et le 35 rue Lepic : des voisins s'inquiétaient d'en avoir vu sortir de grandes quantités de terre alors que les seuls travaux

autorisés consistaient à aménager un parking pour deux voitures. Violaine Trajan, assistante de Christophe Caresche, député et adjoint au maire de Paris, nous a indiqué que M. Caresche a visité le chantier en compagnie de l'architecte. Il n'a pas constaté de travaux autres que ceux autorisés. Les voisins peuvent donc être rassurés à ce sujet, nous dit-elle.

Elle nous indique par ailleurs que le propriétaire actuel n'a pas l'intention, semble-t-il, de demander l'autorisation de construire des étages supplémentaires à ce bâtiment.

Honte à Bonaparte

«Vous avez parlé des rues et squares qu'on a débaptisés, le square Willette à cause de l'antisémitisme, la rue Richemance à cause de l'esclavage. Mais pourquoi ne débaptiserait-on pas aussi la rue Bonaparte, car c'est lui qui a ordonné en 1802 le rétablissement de l'esclavage, que la Convention avait supprimé en 1794... On parle trop rarement de ce fait dans l'enseignement de l'Histoire.»

Mauricette Janssens

Baptême de plongée

«Merci d'avoir soutenu nos actions en annonçant notre journée de baptême de plongée du 17 octobre. Mais seulement trois clubs participaient à cette action, les trois autres clubs du 18e n'ayant pas donné signe de vie. Ces trois clubs sont : Léo Mare Plongée, les Plongeurs cinéastes (PCP) et le Club parisien de plongée (CPP).»

Maurice Pytkiewicz
président du club Léo Mare

Mauvais pli à la Poste

«Vous parliez dans votre dernier numéro de la dégradation du service offert aux usagers par la Poste. Je veux en témoigner pour ma part. Le 25 octobre, le système de la "tourné unique" des facteurs a été instauré dans le 18e. Résultat immédiat : alors qu'auparavant je trouvais mon courrier dans ma boîte à 9 h 30 avant mon départ pour mon travail, je ne le trouve plus maintenant que le soir à mon retour. Et comme je rentre tard, si par hasard il y a une lettre appelant une réponse urgente, je ne peux l'envoyer qu'avec 24 heures de retard.

Par ailleurs, je trouve dans ma boîte à lettres, ce 27 octobre au soir, des enveloppes postées à Paris (cachet de la Poste faisant foi) les 25, 24, 23 et même, pour l'une, le 18 octobre. Il fut un temps, bien lointain hélas, où la Poste se vantait d'acheminer le courrier selon le principe J + 1 : une lettre arrivait chez son destinataire le lendemain.»

Gilles M.

Amélie toujours

Elles montaient la rue Lepic, les petites collégiennes venues de Liège avec leur enseignante, en ce samedi. Arrivée au niveau du Café des Deux Moulins, la dame a dit : «Et là, si vous avez vu le film *Amélie Poulain...*», et les gamines en chœur ont répondu «Oh oui!».

Regards attendris mais quelque peu condescendants des indigènes, leur baguette et leurs fruits à la main. Alors une petite brune se rebiffe : «Ben quoi. Pour vous, les Belges c'est Tintin et les frites. Pour nous, les Français, c'est Amélie Poulain. On a bien le droit !»

Marie-Pierre Larrivé

PETITES ANNONCES

GARDE D'ENFANT

■ Assistante maternelle agréée cherche enfant à garder à domicile. 01 42 59 69 18, ou 01 42 52 79 45, ou 06 22 50 39 37.

ASSOCIATIONS

■ L'association **les Enfants de la Goutte d'Or** cherche d'urgence des bénévoles pour ses cours de soutien scolaire. Interventions lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 16 à 18 h pour CP, CE1, CE2, CM1 ; lundi et jeudi de 18 h 30 à 20 h pour CM2 et sixième ; mardi et mercredi de 18 h 30 à 20 h pour cinquième, quatrième et troisième. Cours dispensés : math, français et langues. 28 rue de Chartres, 75018 Paris. Tél. 01 42 52 69 48.

■ Le centre social **Espace Torcy** recherche des bénévoles pour :

- l'accompagnement scolaire d'un groupe de CM1-CM2 et d'un groupe de collégiens, deux fois par semaine, et accompagnement scolaire individuel. Il s'agit d'aide pour les devoirs, mais aussi d'un accompagnement culturel (atelier scientifique, informatique, vidéos, animations autour de la lecture et de l'écriture, spectacles, rencontres avec des artistes...),

- l'espace public numérique (bénévoles ayant des compétences sur internet, en informatique... et en pédagogie)

- l'alphabétisation et le français langues étrangères (lundi toute la journée, mardi matin, vend. matin). Rens. : Morgane au 01 40 38 67 00.

■ **APLIF** (Association Parisienne de Lutte contre l'Illettrisme avec Formation) recherche bénévoles pour donner des cours de français pour un public adultes. Envoyer CV et lettre de motivation au 6, avenue de la Porte Montmartre, 75018 Paris.

COURS

■ **Étudiant bilingue** à Science Po Paris donne cours de français, anglais, histoire, géographie, mathématiques, physique, biologie, de la sixième à la terminale. Tél. 06 19 35 84 27.

TARIFS DES PETITES ANNONCES

● Gratuit pour les associations jusqu'à un maximum de 240 signes. Pour les autres personnes, 9 € jusqu'à 240 signes. Paiement à la commande. ● Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes. ● Les commandes doivent nous parvenir au plus tard le 20 du mois précédant la parution

Dimanche 28 Novembre 2004
11h-19h
Halle Saint-Pierre
Paris 18^{ème}

Festival du livre d'ÉCOLOGIE

L'actualité du livre d'environnement

Entrée libre et gratuite
Restauration sur place

Dédicaces par 30 auteurs et illustrateurs
Presse associative et environnementale
Librairie de plus de 200 ouvrages

Bienvenue au jeune public

Le Prix jeunesse du Festival
Animations enfants
Le jeu concours du Petit Ecolo
La librairie jeunesse

Le dialogue avec le public dans l'auditorium

14h30 : Conférence de D.A. Michaud
Quelle écologie pour quel environnement ?
16h30 : Le débat
L'avenir de la planète : à la vie, à la mort

Accès : Halle Saint Pierre, 2 rue Ronsard 75018 Paris
Métro Anvers ou Abbesses ou Montmartrobus

www.festival-livre-ecologie.org

Ville de Paris
Mairie du 18^e arrondissement

Le 18e du mois est un journal d'informations sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des amis du 18e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

E-mail : dixhuitdumois@libertysurf.fr

Les correspondances sur les abonnements doivent être envoyées par écrit.

• **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Christine Brethé, Édith Canestrier, Nathalie Cardeilhac, Gertrudis Cavalès, Virginie Chardin, Patricia Cherqui, Cendrine Chevrier, Hélène Claudel, Isabelle Comps, Michel Cyprien, Benjamin Dard, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Paul Desalmand, Sophie Djouder, Sophie Dolce, Marc Endeweld, Anne Farago, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Michel Germain, Fouad Houiche, Marika Hubert, Michael Hugues, Stéphane Journoux, Lydie Lansard, Bertrand Lofori, Daniel Maunoury, Pascale Marcaggi, Noël Monier, Thérèse Nanus, Thierry Nectoux, Patrick Pinter, Rose Pynson, Élise Rathat, Sabadel, Michèle Stein, Claude Thomas. • **Rédaction en chef** : Marie-Pierre Larrivé. • **Secrétariat de rédaction** : Nadia Djabali. • **Directeur de la publication** : Christian Adnin.

Une quinzaine de familles à la rue

"Des sans droit ni titre" : c'est l'histoire des familles qui ont été expulsées de leurs logements, 37 rue Championnet, et qui se retrouvent à la rue, privées de leurs meubles et de leurs affaires (vêtements, etc.)

A lors que le "refus de la mise-re" passe d'abord par le droit à un logement, une quinzaine de familles originaires d'Afrique centrale vient encore d'être expulsée d'un immeuble, 37 rue Championnet dans le 18e, l'arrondissement le plus touché de la capitale par les expulsions. Désespérées, elles sont venues chercher conseil et aide au Comité actions logement (CAL 18e) et s'unir à son combat.

Le jeudi 7 octobre restera sûrement gravé dans les mémoires de ces familles pourtant déjà assez fragilisées par la vie.

Il est 6 h 30 lorsque le calme du petit matin se voit bouleversé par l'arrivée en masse des forces de l'ordre. Sans tergiverser, on leur ordonne de quitter les lieux - leur "chez eux" - sur-le-champ, et d'emporter avec eux "juste le nécessaire". Le 37 rue Championnet, aux yeux de la loi, était un squat, mais certaines familles habitaient l'immeuble depuis plus de neuf ans.

Apeurées et surprises, puisque aucun avis d'intervention ne leur avait été adressé, les familles s'exécutent, laissant sur place tous leurs biens. Dans la rue, un camion de déménagement et trois bus les attendent. Sans forcément tenir compte des liens de parenté qui les unissent, les "occupants sans droit ni titre" sont dispatchés dans les cars et conduits dans des hôtels, le *Formule 1* de Saint-Ouen, celui de la Porte de Montreuil et l'*Hôtel béarnais* dans le 18e.

Un homme s'indigne d'avoir été séparé de son enfant qui ne dort pas au même endroit que lui. Une femme décrit son séjour à l'hôtel comme un enfer : «*Je dors dans une cage, toutes les fenêtres sont condamnées.*» Mère d'enfants en bas âge,



Noël Monnier

Au 37 rue Championnet, après l'expulsion, le digicode a été remplacé par un "passe" magnétique (ci-dessus). C'est à la demande du propriétaire que le tribunal avait autorisé l'expulsion des familles "squatteuses". Il reste dans l'immeuble quatre locataires qui, eux, avaient un bail en règle.

elle ne peut pas chauffer les biberons de sa fille qui, dit-elle, a déjà perdu un kilo. Elle s'appelle Patience, me confie-t-elle avec un petit sourire. Comme si le destin voulait voir si elle porte bien son prénom !

Comment s'en sortir ?

Jusqu'au 21 octobre, le Centre d'action sociale de la mairie prenait en charge l'intégralité des frais d'hôtel. Mais depuis cette date, ceux des expulsés qui sont célibataires ou sans papiers sont à la rue et dorment à droite et à gauche. Les familles avec papiers ont obtenu un sursis de cinq jours mais doivent supporter la moitié du coût de la chambre, soit 35 € par jour. Elles doivent prendre régulièrement rendez-vous avec l'assistance sociale pour bénéficier - ou pas - de la moitié du financement de quelques nuits d'hôtel en plus. Cette

démarche, qui prend du temps, oblige les pères de famille à s'absenter de leur emploi. Ils risquent donc, en plus, d'être licenciés ou, au minimum, de voir leur salaire amputé.

Là commence pour ces gens le cercle vicieux, explique un membre du CAL. Comment s'en sortir ? Tout se resserre sur eux comme un étau. Plus de travail, plus d'argent, donc plus de possibilité d'un toit.

Quant à leurs biens, ils sont déposés dans un garde-meuble et les familles ont un mois pour les récupérer : après ils seront vendus aux enchères. Mais où les mettre ? Dans leur chambre d'hôtel ? Ou peut-être bien dans la rue...

Animées par le sentiment d'injustice et la colère, ces personnes déplorent ne plus avoir toutes leurs "choses". Dépossédées, elles n'ont plus rien, pas même leurs médicaments qui sont au garde-meuble avec le reste de leurs affaires ! Une jeune fille plutôt coquette confie avec honte qu'elle porte les mêmes vêtements depuis dix jours.

Victimes de faux baux

Ces gens sont pour la plupart originaires de la RDC (République démocratique du Congo, ex-Zaïre). Ils sont dans l'incompréhension totale par rapport à leur expulsion. La plupart travaillent et ne demandaient qu'à payer un loyer. Seulement ils n'ont jamais su qui était le véritable propriétaire de l'immeuble. Ils ont même été victimes pendant quelques années de faux baux établis par un escroc, auquel ils payaient un loyer.

À plusieurs reprises ils avaient déposé auprès de la mairie une

demande de logement social, mais en vain...

Depuis cet événement ils sont membres du *Comité actions logement* du 18e, association de lutte contre l'exclusion qui se bat pour obtenir le relogement. Tous les samedis matin, le CAL tient des permanences pour penser à des solutions et à des actions ensemble. C'est aussi l'occasion pour ces familles abattues de retrouver un peu de chaleur et d'espoir ; de sentir qu'elles ne sont pas seules.

Des solutions sont possibles

Cette histoire montre que, pour que cela se passe moins mal, il faut prévenir les expulsions. L'idéal aurait été que ces familles prennent contact avec le CAL bien avant leur expulsion. En effet, le CAL insiste sur le fait que lorsqu'un immeuble se mobilise avant l'expulsion, le relogement est plus facile à gagner.

C'est le cas pour dix-sept familles africaines qui ont été expulsées mardi 12 octobre du 58 rue des Moines dans le 17e. Il y a deux ans, le CAL avait engagé un rapport de force avec le propriétaire de l'immeuble, un gros groupe privé fonctionnant grâce au 1 % patronal. Des solutions ont pu être trouvées. Les habitants expulsés sont hébergés pour trois mois, au frais du propriétaire, dans les studios confortables des Citadines. Puis ce dernier s'est engagé à reloger toutes les familles qui ont des papiers.

Il faut donc continuer le combat, notamment pour les sans-papiers qui ont encore moins le droit d'être relogés !

Hélène Claudel

Consulter chez soi le catalogue des bibliothèques

Vous pouvez désormais consulter depuis chez vous, sur Internet, le catalogue de l'ensemble des bibliothèques de la Ville de Paris.

Vous pouvez effectuer votre recherche à partir du titre, ou du nom de l'auteur, ou du sujet, ou d'un mot clé. En réponse, vous verrez apparaître les titres et une brève description des ouvrages répondant à votre demande, ainsi que les endroits où les trouver.

Vous trouverez également sur le site les rendez-vous culturels des bibliothèques, et l'état de votre compte (quels livres vous avez empruntés).

Rappelons que l'inscription dans une des bibliothèques de Paris donne le droit d'emprunter dans toutes.

Le site : www.paris.fr
rubrique culture-bibliothèque

CYBERCAFE VIS @ VIS



l'espace Internet et bureautique de votre quartier particuliers - associations - commerçants - PME



1 euro pour 20 mn



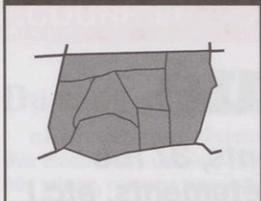
Offre spéciale pour étudiants et demandeurs d'emploi :
30h pour 30 euros du lundi au vendredi de 10 h à 16 h et le samedi de 14h à 19h (validité 1 semaine)



INTERNET - EMAIL - BUREAUTIQUE - RELIURE - FAX
PLASTIFICATION - NUMERISATION - IMPRESSIONS LASER N&B et
COULEUR - FORMATION - VISIOPHONIE PUBLIQUE AVEC DAKAR



18 RUE STEPHENSON 75018 PARIS
Du lundi au vendredi de 10h à 20h et samedi de 14h à 19h
Tel : 01 42 62 86 36 / visavis@visavis.tm.fr



Propreté : attention aux amendes

Petite histoire comme chez Kafka, ou : Méfiez-vous des PV distribués par la DPE, ou peut-être la DPP, ou bientôt la PP...

Inscriptions dans les écoles : jusqu'au 28 février

La mairie de Paris rappelle que les inscriptions pour l'année scolaire 2005-2006 dans les écoles publiques, maternelles et élémentaires, sont ouvertes jusqu'au 28 février 2005.

L'inscription est indispensable pour une première scolarisation dans le public à Paris ou en cas de déménagement entraînant un changement de secteur et donc d'école. En revanche, l'inscription à l'école élémentaire d'un enfant venant d'atteindre six ans et déjà scolarisé en 2004-2005 dans l'arrondissement est automatique.

Les inscriptions se font à la mairie du 18^e, du lundi au vendredi de 8h 30 à 17 h (jusqu'à 19 h 30 le jeudi). Une affiche apposée devant toutes les écoles précise les modalités pratiques d'inscription.

Une nouvelle résidence pour étudiants rue Pajol

Une nouvelle résidence universitaire vient d'être inaugurée, début octobre, dans le 18^e. Elle est située au 1-3 rue Pajol, sur le site d'un ancien garage où avait été tourné le film *Tchao Pantin*. Elle compte 50 chambres pour étudiants.

Cette résidence est gérée par le CROUS (centre régional des œuvres universitaires) tout comme les trois autres récemment réalisées dans l'arrondissement : 5 rue Neuve-de-la-Chardonnière (76 chambres), 9 rue Poulet (37 chambres) et 61 rue Myrha (17 chambres).

Deux autres résidences universitaires sont actuellement en cours de construction. Elles ouvriront au 14-16 rue Forest (45 chambres) et au 204 rue Championnet (32 chambres).

Ce seront donc bientôt 257 chambres disponibles pour loger les étudiants dans un arrondissement qui jusqu'alors n'en offrait pas.

Un logo pour la mairie du 18^e

La mairie du 18^e a décidé de se doter d'une identité visuelle propre et donc d'un logo qui devra désormais se décliner sur ses affiches, ses invitations, son journal..., tous les documents qui en émanent, l'idée étant de symboliser à la fois sa spécificité et son enracinement dans Paris.

Un concours a été lancé il y a quelques mois et une dizaine de projets sont parvenus. Une première sélection a eu lieu le 22 octobre et le choix final est prévu pour fin novembre.

La première apparition publique du nouveau logo devrait avoir lieu à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux de nouvel an.

Le 1^{er} octobre dernier, Mme Clermont, qui vit dans un logement dont elle est propriétaire, rue Stephenson, est abordée par la gardienne de son immeuble. Catastrophée, celle-ci lui explique que la veille, des inspecteurs de la propreté ont verbalisé un petit carton vide et un sac poubelle plein de débris, abandonnés sur le trottoir. Sur le carton, le nom et l'adresse de Mme Clermont. Un PV a été dressé et remis à la gardienne de l'immeuble, qui a pour consigne de le transmettre au syndic de l'immeuble.

Un deuxième PV a été établi pour le sac poubelle, car après fouille, les inspecteurs ont conclu qu'il provenait d'un autre habitant de l'immeuble.

Or Mme Clermont sait très bien qu'elle avait déposé son carton dans le local à ordures, et la gardienne se rappelle qu'elle l'avait mis dans la poubelle au moment de la sortir. Pour quelles raisons cet emballage s'est-il retrouvé sur la voie publique ? «Certaines personnes vident les poubelles dans la rue dans l'espoir de récupérer des choses», a expliqué la gardienne aux inspecteurs, mais ceux-ci n'ont rien voulu entendre.

Quelques jours plus tard, Mme Clermont reçoit une lettre du gestionnaire de l'immeuble qui lui indique que la verbalisation du carton passera au tribunal de police et que tous les frais lui seront imputés. Forte de son innocence, elle cherche des voies de recours contre cette contravention qu'elle juge abusive.

Elle téléphone à la mairie du 18^e, qui l'oriente vers la Direction de la propreté et de l'environnement de Paris (DPE), où on lui explique que, si elle veut protester, il faut qu'elle écrive à l'adresse indiqué au dos du PV.

Mais... après avoir rattaché, elle se rend compte que le recours n'est possible que si la contravention ne fait pas l'objet d'une procédure devant le tribunal de police. Or petit carton doit passer devant le tribunal.

Qui est responsable ?

Cette affaire pose plusieurs questions. La première concerne la manière dont a été établi le procès-verbal. Les inspecteurs ont



constaté la présence de débris sur la voie publique, mais ils n'ont pas vu qui les avait déposés. Qui est responsable des faits incriminés ? Pour les inspecteurs, c'est le syndic ; pour le syndic, c'est l'habitant de l'immeuble ; pour la gardienne et pour Mme Clermont, c'est probablement un quidam qui a vidé les poubelles. Peut-on condamner une personne sans avoir la preuve qu'elle est l'auteur du fait délictueux ?

Autre question : que penser du comportement d'un gestionnaire d'immeuble qui impute directement à une habitante les frais de cette affaire avant même de se renseigner sur les recours juridiques possibles ?

Qui dresse les PV ?

Une jurisprudence qui date de 1993, appuyée sur un arrêt de la cour d'appel de Paris de 1986, confirme que les particuliers doivent être pris sur le fait et que, s'il s'agit d'un syndic, la Ville doit prouver la faute du représentant légal du syndic. Cette jurisprudence est parfaitement connue des services juridiques de la Ville de Paris.

Dernière question et non des moindres : qui dresse les PV relatifs à la propreté ? Après enquête, nous avons appris que plusieurs administrations en sont chargées, ce qui entraîne un manque de lisibilité pour l'habitant qui ne sait pas vers qui se tourner lorsqu'il veut, à l'instar de Mme Clermont, contester.

La première de ces administrations est la **Direction de la propreté et de l'environnement** qui compte 86 agents assermentés, dont huit pour le 18^e. Ces inspecteurs opèrent en civil. On reconnaît leurs PV grâce à une estam-

pille Mairie de Paris et à un feuillet rose remis au contrevenant. Ils procèdent par flagrant délit, la contestation est donc un exercice périlleux.

Par ailleurs, depuis le 20 juillet dernier, une centaine d'agents opérant en uniforme et qui dépendent de la **Direction de la prévention et de la protection (DPP)** sillonnent les rues de la capitale afin de lutter contre les incivilités. Constitués en brigades volantes, ils passent de temps en

temps dans le 18^e. Depuis le 1^{er} octobre, les six cents agents de la DPP peuvent sanctionner les contrevenants au règlement sanitaire départemental. Les carnets de PV de cette Direction sont les mêmes que ceux utilisés contre les automobilistes. À la place de l'immatriculation de la voiture, est apposé le mot "piéton". Le montant des amendes peut aller jusqu'à 450 €.

Troisième administration, la **préfecture de police** va bientôt envoyer sur le terrain de la propreté des ASP, adjoints de sécurité et de prévention, payés par la Ville de Paris mais rattachés au préfet de police.

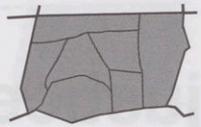
Un agent assermenté

Dans le cas de Mme Clermont, c'est une brigade volante de la Direction de la prévention et de la protection (DPP) qui a verbalisé (et non, comme on le lui avait dit à la mairie du 18^e, des agents de la Direction de la propreté). Or les agents de la DPP ne procèdent pas toujours par flagrant délit. Faisant fi de la jurisprudence, à la DPP on considère que comme la constatation a été faite par un agent assermenté, ce sont les particuliers qui doivent apporter la preuve matérielle de leur innocence !

Si, comme nous l'a expliqué Olivier Raynal, adjoint à la propreté de la mairie du 18^e, «le but n'est pas de ramasser de l'argent mais de faire changer les comportements», quel accueil une telle mesure peut-elle recevoir si la manière dont sont verbalisés les gens est sujette à caution ?

Alors un conseil, si vous voulez éviter un procès, surveillez vos poubelles...

Nadia Djabali



Ce que les Jeux Olympiques apporteront dans le 18e...

... si Paris est choisi comme organisateur des Jeux de 2012 par le Comité international olympique. Décision à l'été 2005.

C'est le 15 novembre prochain que Paris doit remettre son dossier complet de candidature pour les Jeux olympiques de 2012, c'est donc à cette date qu'on saura le détail des propositions d'aménagement. Mais on en connaît déjà les grandes lignes et le 18e est très concerné.

Le Comité international olympique devrait ensuite rendre sa décision en juillet 2005. Si la candidature de Paris est retenue, voici ce qu'on verra dans le 18e :

• Le Super-Dôme à la Porte de la Chapelle

Le plus spectaculaire : la construction près de la Porte de la Chapelle d'une grande salle couverte, le "Super-Dôme", 40 mètres de haut, 20 000 à 25 000 places de spectateurs. Durant les J.O., cet équipement accueillera entre autres les compétitions de gymnastique. Entièrement financé par la Ville de Paris (238 millions d'euros), il est destiné à durer après les Jeux.

On avait parlé à un moment de l'installer à l'emplacement de l'actuel stade de la Chapelle. Cette idée a finalement été abandonnée : le Super-Dôme sera construit de l'autre côté de la Porte de la Chapelle, sur l'emplacement dit "du bois", sur des terrains où se trouvent actuellement, entre autres, des espaces utilisés par la Sernam et une déchetterie, et qui appartiennent à la SNCF et/ou à RFF (Réseau ferré de France). L'accord de la SNCF a été obtenu pour l'achat de ces terrains.

• Handball sur le stade de la Chapelle

Sur le stade de la Chapelle sera construite une autre salle, mais provisoire celle-là, destinée aux compétitions de handball.

• Les voies ferrées couvertes

Une partie des voies ferrées du réseau gare du Nord et de la Petite Ceinture, autour de la Porte de la Chapelle, seraient couvertes.

• L'échangeur routier entièrement remanié

De très grands travaux permettront de remanier totalement l'échangeur de la Porte de la Chapelle. Celui-ci assure la sortie de Paris vers le périphérique, vers l'autoroute, et vers les rues de la banlieue, mais actuellement occupe beaucoup d'espace avec une lisibilité médiocre des divers parcours. La quasi-totalité des boucles de l'échangeur serait reporté côté est.

Marion Lequeux / Mairie du 18e



Le 25 juin, la flamme olympique, en route vers Athènes, était entrée dans Paris par la Porte de la Chapelle et avait fait sa première halte à Montmartre.

Également prévue : une passerelle large d'environ 45 mètres enjamberait le périphérique, dans le prolongement de l'impasse des Fillettes (qui actuellement s'ouvre rue Charles-Hermite) et permettrait de se diriger vers le Stade de France.

• Le tramway jusqu'à la Porte de la Chapelle

Tramway circulaire, dont le premier tronçon est actuellement en construction dans le sud de Paris, sera dans une deuxième étape prolongé à l'est jusqu'à la Porte de la Chapelle.

Si Paris obtient les J.O. (et donc si des crédits importants sont débloqués), ce tronçon sera achevé en 2011. Si la candidature de Paris n'est pas acceptée, les budgets seront débloqués moins vite et donc les travaux pourraient aboutir plus tard.

Dans la partie actuellement en construction au sud, la plate-forme du tramway, de 6 m de large, se trouve au centre des boulevards, avec de chaque côté des espaces de circulation de 5,60 m. Mais ce n'est pas la seule disposition possible. Les voies du tramway peuvent très bien être sur un des côtés, ou sur les deux côtés. L'enquête publique aura lieu en 2007.

Il est prévu une rame de tramway toutes les 4 minutes en heures de pointe, avec une vitesse commer-

ciale de 20 km/h (celle du bus PC est actuellement de 14 km/h).

• La gare Éole-Évangile et la ligne 12

La construction d'une station sur la ligne de RER Éole, qui se situerait au bout de la rue de l'Évangile, à l'angle de la rue d'Aubervilliers et de la rue de Crimée, est en projet depuis longtemps. Elle est maintenant décidée, inscrite au "contrat de plan État-région". L'achèvement des travaux est prévu pour 2011, délai qui sera tenu à coup sûr si Paris obtient les J.O. - mais des retards ne sont pas impossibles, pour raisons financières, dans le cas contraire.

Le prolongement de la ligne 12 du métro (terminus actuel Porte de la Chapelle) jusqu'à la mairie d'Aubervilliers est prévu de toute façon, nous en avons parlé plusieurs fois. L'enquête publique obligatoire a eu lieu dans les mairies concernées (dont celle du 18e).

Les travaux devaient commencer avant la fin de 2004. L'achèvement est prévu en 2007 pour la première tranche, jusqu'à la station Proud'hon-Gardinoux qui pourra être utile pour la desserte du Stade de France. À cette même date devrait être achevé un nouvel accès de la station Porte de la Chapelle. La fin des travaux de prolongement, jusqu'à la mairie d'Aubervilliers, est prévue pour 2011. ■

Des projets pour le nord-est

Nous avons déjà évoqué plusieurs fois le grand projet d'aménagement urbain du nord-est parisien (entre la Porte de la Chapelle et la Porte de la Villette) élaboré par la mairie de Paris. Il va commencer à entrer dans les faits, d'abord dans le 19e arrondissement, sur la partie des terrains de l'ex-hôpital Claude Bernard qui n'a pas encore été construite, et qui est en friche. Des plans

d'immeubles de bureaux et d'habitations ont été présentés récemment aux habitants du 19e.

L'hypothèse d'un grand parking d'autocars dans ce secteur, évitant qu'ils pénètrent trop nombreux dans Paris, est également à l'étude, ainsi que l'idée d'une "forêt linéaire", une zone boisée de 60 mètres de large entre le périphérique et les zones construites. Nous y reviendrons.

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

■ Conseils de quartier, conseil d'arrondissement, etc.

Conseil d'arrondissement : Lundi 8 et lundi 29 novembre à 18 h 30 à la mairie.

Conseils de quartier : • Montmartre : mardi 9 novembre, école 26 rue du Mont-Cenis. • Clignancourt-Jules Joffrin : mardi 23 novembre, école 3 rue Ferdinand-Flocon. • Grandes Carrières - Place Clichy : jeudi 25 novembre.

Conseil de la jeunesse du 18e : mercredi 10 novembre à 18 h à la mairie.

■ 3 et 4 novembre : Prévention de l'herpès

Une exposition sur l'herpès est organisée à la mairie (hall central) mercredi 3 et jeudi 4 novembre par l'Association herpès, à l'occasion d'une journée nationale de prévention de cette maladie.

■ 6 novembre : Repas de quartier au Simplon

Simplon en fêtes convie, samedi 6 novembre de 19 h à 23 h, les habitants du quartier Amiraux-Simplon-Poissonniers et autres, au repas de quartier, à l'Espace Clignancourt, 140 rue de Clignancourt (accueil de 19 h à 21 h 30) Conditions pour y participer : concocter un ou plusieurs plat(s) de son choix, et amener sa bonne humeur pour rencontrer ses voisins de quartier. Soirée animée par le groupe *les Zoulous*. Droit d'entrée : 2 € adulte, 1 € enfant.

Contact : 01.42.23.32.76, simplon-en-fetes@ouvaton.org

■ 6 novembre : Les marionnettes des Trois Tambours

Salle Saint-Bruno, samedi 6 novembre à 20 h 15 et dimanche 7 à 16 h 30, sera présenté le spectacle de marionnettes et musique, *Eh bien chantez maintenant*, écrit et réalisé cet été par les jeunes élèves de l'Atelier des Trois Tambours. Cette association, créée par Louise et Pierre Marty, a pour objectif une meilleure intégration des enfants du quartier Goutte d'Or grâce à la musique classique. Elle organise l'été des séjours dédiés à la musique et aux marionnettes. C'est là qu'a été mis au point ce spectacle.

■ 6 novembre : Inauguration du collège Daniel Mayer

L'inauguration officielle du collège Daniel Mayer, place Hébert, a lieu samedi 6 novembre à 11 h 30 (voir page 14).

■ 6 novembre : Autour de "la guerre des crayons"

La librairie *L'Humeur vagabonde*, les éditions Parigramme et le *Petit Ney* invitent à une conférence de l'historienne Manon Pignot, auteur de *La guerre des crayons* (dessins d'écoliers du 18e réalisés pendant la guerre de 14-18, voir page 19). Des dessins du livre seront projetés. 10 av. de la Porte-Montmartre, samedi 6 novembre à 18 h.

(Suite de l'agenda page 6)

SUR L'AGENDA

(Suite de la page 5)

■ **7 novembre : Parvis poétiques**

Dimanche 7 nov., les *Parvis poétiques* reçoivent le poète chilien Luis Mizon et la chanteuse Sapho (voir page 21).

■ **9 et 19 novembre : Rencontres avec des auteurs chez Virgin**

Mardi 9 novembre à 18 h, au *Virgin* du boulevard Barbès, rencontre avec Irshad Manji pour son livre *Musulmane mais libre* (éditions Grasset). Vendredi 19 novembre à 18 h, rencontre avec le dessinateur Charles Berberian et dédicace de son recueil *Playlist* (éd. Naïve Livres).

■ **10 novembre : Aménagement de la rue d'Aubervilliers**

Mercredi 10 novembre à 19 h 30, réunion publique de concertation sur l'aménagement de la rue d'Aubervilliers, à l'école 17 rue de Tanger, Paris 19e.

■ **11 novembre : L'armistice**

La commémoration de la fin de la guerre de 14-18 aura lieu jeudi 11 novembre au monument au mort de la mairie.

■ **12 novembre : À la mémoire des enfants juifs**

Des plaques à la mémoire des enfants juifs déportés et assassinés pendant la deuxième guerre mondiale seront dévoilées le 12 novembre, à 15 h, aux écoles Amiraux et 7 rue Championnet, et au collège Gérard-Philippe (voir page 8).

■ **15 novembre : Le Prix Wepler**

Le Prix littéraire Wepler sera remis vendredi 15 novembre (voir page 19).

■ **17 novembre : Conseil des sports**

Le *conseil des sports* du 18e, réunissant les représentants des associations sportives, se tiendra à la mairie mercredi 17 novembre. Ordre du jour : bilan des subventions 2004, préparation du budget 2005.

■ **19 novembre : Cercle des poètes**

Soirée du *Cercle des poètes du 18e*, vendredi 19 novembre à 20 h au café *Les Chiffons*, 90 rue Marcadet (voir page 21).

■ **20 et 21 novembre : Braderie de Ste-Hélène**

Vêtements, bijoux, jouets, livres, disques, à prix minima, et un espace "brocante" avec des objets très divers. C'est la braderie de la paroisse Ste-Hélène, samedi 20 et dimanche 21, de 14 h à 18 h, au 4 rue Esclalongon (métro Porte de Clignancourt).

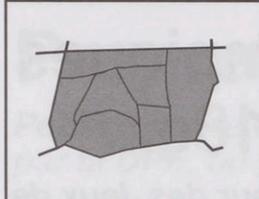
■ **20 novembre : Vente de livres à la Maison verte**

Les Amis de la Maison verte organisent samedi 20 novembre, de 13 h à 17 h 30, une "grande bouquinerie", vente de livres au profit de leur action sociale. 127 rue Marcadet, 01 42 54 61 25.

■ **20 novembre : Le nouvel album d'Alain Korkos**

La librairie *L'humour vagabonde*, 44 rue du Poteau, reçoit, samedi 20 novembre à partir de 15 h, Christine Beigel et Alain Korkos pour leur album *La petite fille qui marchait sur les lignes*.

(Suite de l'agenda page 7)



Deux affaires policières devant la justice

Les policiers critiqués officiellement pour l'affaire du café de la rue de Clignancourt, et désavoués pour la rue de Panama.



Après l'intervention des policiers, les pompiers raniment un enfant victime des gaz à l'intérieur du café.

Nous évoquions, dans notre numéro de juin dernier, plusieurs affaires mettant en cause le comportement de policiers dans le 18e. Deux d'entre elles ont, au cours du mois écoulé, été évoquées devant la justice.

Le 29 septembre, la Cour d'appel examinait l'affaire du bar-tabac de la rue de Clignancourt. Durant la nuit du réveillon, le patron de ce café et son frère avaient été interpellés (brutalement et sans raison valable, selon eux) par des policiers – et ceux-ci avaient aspergé de gaz lacrymogènes une trentaine de personnes, parmi lesquelles des vieillards et des bébés, qui se trouvaient à l'intérieur du café, créant dans cette enceinte fermée une atmosphère irrespirable, provoquant le malaise de plusieurs personnes et peut-être la mort de l'une d'entre elles.

Les deux frères, en "comparution immédiate", avaient été condamnés à deux mois de prison avec sursis pour "violences" envers les policiers. Ils avaient fait appel. La décision de la Cour est rendue le 3 novembre.

Par ailleurs, la *Commission nationale de déontologie de la sécurité*, saisie pour enquête par le député Christophe Caresche et la sénatrice Nicole Borvo, a rendu son avis le 5 octobre. Elle constate qu'effectivement des fonctionnaires de police ont aspergé l'intérieur du café de gaz lacrymogène et souligne «la perversité» de cet acte et le caractère abusif de «l'usage de lacrymogène dans un lieu clos». Elle ajoute qu'ils n'ont «pris aucune disposition pour en limiter les effets» ni «porté secours aux personnes incommodes». La Commission constate également que «le capitaine de police,

contrairement à ce qu'il a déclaré devant elle a pour le moins été témoin de cet acte illégal de violence et qu'il n'a pas immédiatement informé le procureur de la République comme le Code de procédure pénale lui en faisait obligation».

Transmis au Procureur

La Commission recommande la poursuite de l'enquête et l'ouverture d'une enquête administrative. Elle renvoie également à une instruction du 14 juin 2004 du directeur général de la police nationale définissant et limitant l'utilisation de produits incapacitants en milieux fermés et recommande de «définir une procédure d'enregistrement de l'attribution de bombes lacrymogènes à chacun des fonctionnaires de police» afin d'en prévenir tout usage non conforme aux règlements.

Pour les aidants aux personnes âgées

«Conseil et soutien aux "aidants" des personnes âgées» : c'est le titre d'une série de conférences et ateliers organisés depuis plusieurs années par le *Point Paris-Émeraude* de l'hôpital Bretonneau. En effet, face aux personnes âgées invalides ou qui, pour une raison ou une autre, ne peuvent plus subvenir seules à leurs besoins de vie, les personnes qui les aident - parents, amis, travailleurs ou travailleuses à domicile, bénévoles - se posent toutes sortes de questions, parfois très banales et concrètes, parfois plus complexes.

Titres de quelques conférences et ateliers programmés en novembre : • Comment vivre et communiquer avec une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ? • Comment réagir face aux comportements d'errance, agres-

Elle décide enfin que «le présent avis sera transmis au procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris, compétent en matière de violences dans un contexte d'agression à caractère raciste».

L'affaire de la béquille

Autre affaire : en mai dernier, lors d'une descente de police rue de Panama (descente justifiée par le bruit provoqué dans cette rue, tard dans la nuit, par des personnes qui y stationnaient en nombre), un homme qui marchait à l'aide d'une béquille, Alexis B., avait mis trop de temps, au gré des policiers, pour se ranger le long du mur. Selon plusieurs témoins, les policiers l'auraient fait tomber, frappé alors qu'il était à terre, puis, à la suite des protestations, l'avaient menotté, emmené au commissariat et déferé à la justice sous l'accusation, là aussi, de violences à agents.

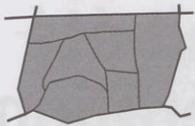
Alexis B. comparait devant le tribunal le 5 octobre. Le procureur requérait contre lui 800 € d'amende, les policiers accusateurs demandaient de substantiels dommages et intérêts (il n'y a pas de petits profits). Par chance, il avait une avocate qui n'était pas commise d'office, et cinq témoins. Il a été relaxé.

On peut se demander cependant ce qui se serait passé si, comme c'est le cas pour la plupart des personnes interpellées dans ce genre de circonstances, il n'avait pas eu avocat et témoins : y aurait-il eu la moindre chance que le tribunal prête attention à ses protestations et ne rende pas son jugement sur la seule base du rapport de police ?

sivité, agitation, désinhibition sexuelle, repli...? • Comment réagir face au manque d'hygiène, aux troubles du sommeil, aux angoisses ? • Dépistage et annonce du diagnostic ? Alzheimer et maladies apparentées. • Etc.

Toutes ces rencontres sont gratuites. L'hôpital Bretonneau publie également des *Cahiers de Bretonneau* où ces problèmes sont traités. Au sommaire du n° 2 qui vient de paraître : • Qu'est-ce qu'un bilan d'évaluation gériatrique ? • L'incontinence urinaire, peut-on la prévenir et la traiter ? • Mon parent âgé ne veut plus manger, que faire ? • Comment reconnaître une dépression ? • Pour comprendre (étude de fond) : qu'est-ce que la mémoire ? Etc.

□ Rens. : 3 place Jacques Froment. 01 53 11 18 20.



Le café à 1 euro

Se "noircir" au petit noir, à petit prix et de façon "express", c'est encore possible par chez nous.

Pascale Marcaggi



Voici venue l'heure d'être rétrograde... même cocardier ! Rétrograde, car comment ne pas se souvenir que la piécette de 1 euro vaut 6,55957 francs, des francs qui n'ont plus cours ? Cocardier, car avec 225 enseignes recensées par les "Pages jaunes", le 18^e arrondissement détient le record du nombre de cafés-bars-brasseries de Paris. Et parmi ces 225, il y en a bon nombre qui pratiquent toujours le café à 1 euro.

Ah non, nous ne sommes pas sur les Champs-Élysées ou sur les grands boulevards, ni même dans le quartier étudiant où le petit noir prend le potache pour un gogo de touriste !

Le syndicat national des restaurateurs limonadiers et hôteliers

En voici, pêle-mêle, au hasard, quelques-unes, liste bien sûr que vous pouvez compléter :

«C'est populeux.»

- *L'Olympic*, à l'angle des rues Simart et Marcadet : 1 € au comptoir, 1 € en salle.
- *Chez Coco et Jeannette*, 30 rue Marx Dormoy, 1 € au comptoir et 1 € en salle. Le café y est excellent, notamment le moka supérieur italien. A noter, les prix ont baissé lors du passage à l'euro
- *Café de la Poste*, à l'angle des rues Riquet et L'Olive : 1 € au comptoir.
- *La Midinette*, rue Robert Planquette : 1 € au comptoir, 1,20 en salle.
- *Le Refuge*, 72 rue Lamarck, 1 € au comptoir, 1,70 en salle, 2 en terrasse.

vous le dira, au comptoir, en salle, comme en terrasse, le prix du café est libre depuis vingt ans. La TVA, elle, est de 19,6 %. Mieux vaut Montmartre que Saint Germain-des-Prés ? On a bien chacun une petite dizaine d'adresses où se "noircir" à 1 € à signaler aux autres.

- *Le Longchamp*, à l'angle des rues Ramey et Custine : 1 € au comptoir, 1,90 € en salle.
- *Chez Pradel*, 168 rue Ordener : 1 € au comptoir, 1,50 en salle.
- *Le Voltigeur*, 55 rue Ramey : 1 € au comptoir, 2 en salle.
- *La Chope*, 40 rue de Clignancourt : 1 € au comptoir, 1,20 en salle et 1,50 en terrasse.
- *Les Chiffons*, 90 rue Marcadet : 1 € au comptoir et 1,50 en salle.
- *La Kaïna*, 71 rue Marcadet : 1 € au comptoir, 1,50 en salle, 2 en terrasse.
- *Le Progrès*, rue Yvonne Le Tac : 1 € au comptoir, 2 en salle.
- *Le Lux Bar*, 12 rue Lepic : malheureusement passé à 1,10 € il y a un mois, 1,90 en salle.
- *La République de Montmartre*, rue Damrémont : 1 € au comptoir, 1,30 en salle, 2 en terrasse.

Un cas particulier, la célébrisime *Pomponnette*, rue Lepic : «On ne fait pas de café, tout le monde le sait à Montmartre.» Elle fait bien d'autres choses, tout le monde le sait aussi.

Et une explication, au *Progrès* : «Montmartre, c'est touristique, mais c'est resté populeux. Oui, oui, nous sommes populeux.» Tant mieux, restons-le, populeux.

Pascale Marcaggi

Les 18 élues du conseil de la Maison des associations

Les associations inscrites à la Maison des associations du 18^e ont voté le 16 octobre pour élire leurs dix-huit représentants au conseil d'orientation prévu dans les statuts.

Ont été élues (dans l'ordre du nombre de voix) : Ligue des droits

de l'homme, MRAP 18^e (contre le racisme), Cal 18 (Comité d'actions logement), Entraide scolaire amicale, Puma 18 ("Pour une maison des associations"), Atel'Art (éducation artistique pour les enfants), Unafam (Union des familles de malades mentaux), la Roue (médiation à destination des jeunes et des familles en difficulté), Ma plume est à vous (écrivains publics, alphabétisation), Association La Chapelle (association de quartier), Tisserands des mots (atelier d'écriture), CNL 18^e (Confédération nationale du logement), AMEJD 18^e (Mémoire des enfants juifs déportés), la Lyre de

Montmartre, Compagnie Résonance (animations de quartier à partir du théâtre), les Cœurs Passoires (activités artistiques, mime, danse...), Mécités (en projet : une radio-télé numérique avec une régie dans le 18^e), ADR 18 (Défense et renouveau du 18^e, association basée à Montmartre, «présente et vigilante depuis 26 ans dans le 18^e»).

Un vaste éventail d'activités est ainsi présent, avec peut-être cependant une représentation insuffisante des associations de quartier. À noter aussi : aucune association sportive élue.

La première réunion du conseil aura lieu le 9 novembre à 19 h. ■

Les collégiens rencontrent des élus

Le Conseil de la jeunesse du 18^e organise lundi 22 et mercredi 24 novembre, en mairie, salle des mariages, des rencontres entre les délégués de classe des collèges de l'arrondissement et les élus.

La première journée sera consacrée aux élèves de sixième et cinquième, à raison de deux délégués par classe, soit quelque 250 enfants. Pour la seconde journée, ce sera le tour de 250 autres, élèves de quatrième et de troisième.

Cela va commencer par un échange

avec les élus qui expliqueront aux collégiens ce qu'est leur fonction. Ensuite, il y aura deux ateliers, l'un pour apprendre la prise de parole, l'autre pour apprendre à rendre compte. Puis un forum où les enfants pourront poser aux élus toutes questions sur la vie de l'arrondissement. Cela se termine par un goûter en commun et les collégiens repartiront avec un sac à dos offert par la Ville de Paris et un cédérom conçu par le Conseil de la jeunesse : *le guide du jeune du 18^e*. ■

SUR L'AGENDA

(Suite de la page 6)

■ 22 et 24 novembre :

Les collégiens à la mairie

Les délégués de classe des collèges du 18^e rencontrent le Conseil de la jeunesse et les élus. (Voir page 7.)

■ 22 novembre au 3 décembre :

La propreté Porte Montmartre

Des "journées de la propreté" sont organisées du 22 novembre au 3 décembre dans le quartier de la Porte Montmartre : sensibilisation et responsabilisation des habitants et des commerçants à la propreté des rues, explications sur le tri sélectif, distribution de sacs à crottes de chien...

■ 25 novembre : Débat sur la

Constitution européenne

Le Parti communiste du 18^e organise un débat contradictoire sur la future Constitution européenne, les objectifs, les enjeux. Ouvert aux élus, aux associations, aux syndicats, aux habitants. Jeudi 25 novembre, à 19 h, salle de l'Indépendance, 48 rue Duhesme.

■ 26 au 28 novembre : Melting

shopping à la Goutte d'Or

Troisième session de *Melting Shopping* à la Goutte d'Or, le vendredi 26 novembre (de 14 à 21 h), le 27 (de 14 à 20 h) et le 28 (de 14 à 19 h). Expo-vente d'objets de créateurs mode et maison. Quatre pôles : rue Myrha, rue des Gardes, rue Léon, rue Stephenson. Point d'accueil : 8 rue Myrha. Rens. : Hélène Mansiat, 06 63 63 34 76 ou www.meltingshopping.com

■ 27 novembre :

Collecte de denrées alimentaires.

Collecte de denrées alimentaires au profit des personnes les plus démunies, par la Banque alimentaire d'Ile-de-France, samedi 27 novembre à la mairie.

■ 27 novembre : Parvis poétiques

Le 27 novembre, les *Parvis poétiques* reçoivent les poètes russes Vera Pavolva et Lev Rubishtein. (Voir page 21)

■ 28 novembre : Livres d'écologie

Le *Festival du livre d'écologie* se tient dimanche 28 novembre à la Halle St-Pierre, 2 rue Ronsard. (Voir page 18.) Le prix jeunesse de ce Festival sera remis mercredi 24 novembre à 18 h à la librairie L'Humeur vagabonde, 44 rue du Poteau.

■ 30 novembre : Parents séparés et résidence alternée

Le CERAF-médiation (centre de médiation familiale) organise mardi 30 novembre une journée de témoignages et de réflexion sur : *Résidence alternée, quels enjeux, quel avenir ?* Elle a lieu 15 rue de Chaligy (12^e). Réservation obligatoire : CERAF, 236 rue Marcadet, 01 42 63 05 00.

■ 1er décembre : Compte-rendu de mandat de Delanoë

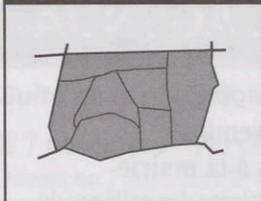
Le maire de Paris, Bertrand Delanoë, a l'habitude de faire chaque année des réunions de compte-rendu dans les arrondissements. Dans le 18^e, ce sera le mercredi 1er décembre à 18 h 45 à la mairie.

A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h



Mimogea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31



Louis Picot, qui vient de mourir, avait été le plus jeune Compagnon de la Libération

Lazare Pytkowicz, dont nous avons appris la mort le 13 octobre, était entré dans la Résistance active en 1942, à 14 ans, après s'être évadé lors de la rafle du Vél' d'Hiv. Appelé Louis Picot dans la clandestinité, il avait 17 ans lorsqu'il fut élevé au rang des Compagnons de la Libération. Il était le plus jeune à avoir reçu cette haute distinction.

Il se faisait appeler indifféremment Lazare Pytkowicz, son nom de naissance, ou Louis Picot, le nom qu'il portait entre 14 et 16 ans, dans la clandestinité de 1942 à 1944. Il était le président de l'Association des anciens combattants de la Résistance dans le 18^e. Il est mort mercredi 13 octobre, à 76 ans. Sa vie est un roman d'aventures, une histoire aussi de fortes convictions : les missions dangereuses pour le compte de dirigeants de la Résistance, trois évasions, la gloire d'être nommé Compagnon de la Libération, le militantisme politique...

Son histoire, d'abord, avait été celle d'une famille d'immigrés au début du XX^e siècle : une histoire de misère et de courage, d'acharnement pour survivre. Son père, juif polonais, ébéniste de son métier, avait émigré en France en 1925 pour fuir la pauvreté et surtout les persécutions racistes. Il avait fait venir en 1927 sa femme et ses deux enfants, Rosine, 5 ans, et Bernard, 2 ans. Lazare était né en février 1928, la famille habitait alors une pièce unique dans un hôtel misérable rue des Rosiers.

Le père était venu en France avec un contrat pour les mines de charbon du Nord, mais n'avait pas occupé cet emploi et sa carte de travail n'avait pas été renouvelée. Pour subsister, les parents Pytkowicz exerçaient divers petits métiers, notamment brocanteurs aux Puces de St-Ouen, où ils se rendaient chaque matin en tirant leur charrette.

En 1930, ils déménagent pour un logement, minuscule mais tout de même un logement, à St-Germain-des-Prés. Une petite sœur naît, Fanny. Ce n'est qu'en 1936 que la situation du père est régularisée, et en 1940 qu'il peut louer un logement convenable, 103 rue de Clignancourt dans le 18^e. Mais à cette date, les Allemands sont déjà entrés à Paris et la situation des réfugiés juifs (et bientôt de tous les juifs en France) va devenir de plus en plus menacée.

Le frère et la sœur arrêtés

Rosine et Bernard, les aînés de Lazare, se sont engagés dans les Jeunesses communistes, et dès juillet 1940 dans des actions de Résistance. Avec leurs copains, ils distribuent des tracts, qu'ils lancent dans la rue, à la sortie des cinémas, sur les marchés. Dans les immeubles, ils glissent des journaux clandestins sous les portes, ils organisent des petites manifestations. Actions militantes qu'aujourd'hui on dirait banales, mais pour les-



Louis Picot après sa deuxième évasion en 1943. « Il me fallait changer de silhouette. Un chapeau mou et un pardessus retourné firent l'affaire..... »

quelles, à cette époque, on risquait sa vie. Après une manif à Strasbourg-Saint-Denis à laquelle Rosine et Bernard ont participé, deux copains, Gautherot et Tyselman, ont été pris - et fusillés.

Lazare, 12 ans lors de l'invasion nazie, est trop jeune pour participer, mais il suit les actions de ses aînés avec passion et inquiétude. « J'étais fier de partager leur secret », racontera-t-il.

Le 9 mai 1942 à l'aube, des policiers français se présentent au domicile familial. Rosine et Bernard sont arrêtés, comme d'autres membres de

leur groupe. Ils sont jugés par un des tribunaux spéciaux mis en place par le régime de Pétain. Le chef du groupe, Henri Daïkowski, est condamné à mort (une plaque rue des Poissonniers rappelle son nom), les autres à dix ans de travaux forcés.

Rosine et Bernard sont déportés en Allemagne. Mais ils ont la chance, si on peut dire, d'avoir été arrêtés comme résistants, et non raflés comme juifs : ils sont envoyés dans des camps de déportés politiques, et non dans les camps d'extermination. Ils survivront.

L'évasion du Vél' d'Hiv'

Les 16 et 17 juillet 1942, c'est la "rafle du Vél' d'Hiv'". À la demande des Allemands, les policiers français arrêtent 12 884 juifs, hommes, femmes, enfants. Lazare Pytkowicz, ses parents et la petite Fanny sont arrêtés, enfermés dans l'immense enceinte du Vélodrome d'Hiver, à Grenelle, où les gens resteront trois, quatre jours, une semaine, presque sans nourriture et sans eau, sans lieu où faire leurs besoins naturels, dormant sur le ciment, avant d'être dirigés vers les camps de triage de Drancy, Pithiviers, Beaune-la-Rolande, puis l'Allemagne...

Lazare a 14 ans. Il observe les nouvelles arrivées de personnes "raflées", le va-et-vient incessant à la porte, les gardes mobiles sur le point d'être débordés par des mères qui veulent aller acheter du lait à l'épicerie voisine pour leurs bébés. Il demande à ses parents l'autorisation de tenter sa chance. Sa mère dit d'abord non : comme la majorité des juifs de cette époque, elle n'imagine pas ce qui les attend. Mais le père dit oui. Profitant de la confusion, Lazare s'échappe.

Une famille amie le recueille, l'envoie à Lyon où il risque moins d'être reconnu. Là il entre dans la Résistance, agent de liaison du Mouvement de libération nationale. P'tit Louis, comme l'appellent ses camarades, accomplit de nombreuses missions, participe à des actions armées pour faire évader des résistants emprisonnés.

En 1943, il est arrêté par la Gestapo place Bellecour, à un lieu de rendez-vous. Il racontera « le ricanement de Barbie », les tortures. Il tient bon, ne dénonce personne. Il invente un rendez-vous fictif avec un responsable de son réseau. Ça marche : on le fait sortir, suivi de près, mais les mains libres. Place des Cordeliers, il réussit à s'échapper.

La Résistance l'envoie à Paris. Lors

d'une mission, il est à nouveau arrêté, interrogé, transféré à Lyon, torturé, embarqué dans un train, destination l'Allemagne. Nouveau coup d'audace : profitant d'un changement de train à la gare de Lyon, il enjambe une barrière, s'échappe pour la troisième fois.

Lors des combats de la Libération, il est dans le 18^e, il participe à la prise d'assaut de la mairie.

Retour à l'école

En 1945, il a la joie de voir rentrer son frère Bernard et sa sœur Rosine, amaigris, épuisés, mais vivants. Ses parents et sa petite sœur Fanny, eux, ont été déportés à Auschwitz et ne reviendront pas.

Et maintenant ? Il retourne à l'école. C'est là qu'un jour le directeur vient l'appeler en classe : « Le général Joinville te demande. » Un général ? Qu'est-ce qu'il veut ? On vient lui apprendre qu'il est fait Compagnon de la Libération.

Il adhère au Parti communiste. Jeanne, la jeune femme qu'il épouse, est la sœur du futur député communiste du 18^e Louis Baillot. Il militera toute sa vie à la section PC des Grandes-Carrières dont il sera l'un des secrétaires. Professionnellement, il fera une carrière de directeur commercial.

Il est l'un des principaux auteurs du livre *Regards sur la mémoire* qui rassemble des témoignages sur la Résistance dans le 18^e - mais où, par un remarquable souci de discrétion, son nom n'apparaît qu'en signature de la préface...

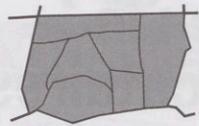
Noël Monier

Pour les enfants juifs déportés

L'Association pour la mémoire des Enfants juifs déportés (AMEJD) poursuit, avec le soutien de la mairie du 18^e, son œuvre du souvenir en apposant des plaques dans les écoles à la mémoire des écoliers qui les fréquentèrent et qui furent déportés et exterminés entre 1942 et 1944.

L'initiative a démarré en mars 2003 et va continuer jusqu'à ce que des plaques soient apposées devant et dans chaque école à la mémoire des 700 enfants juifs de l'arrondissement qui périrent dans les camps de la mort.

Vendredi 12 novembre, à 15 h, des cérémonies auront lieu à l'école maternelle rue des Amiraux, à l'école élémentaire 7 rue Championnet, au collège Gérard Philipe. ■



Montmartre



Les artistes de D'Anvers aux Abbesses ouvrent les portes

107 artistes, du 18 au 21 novembre

Des métros plus souvent sur la ligne Porte de la Chapelle

La RATP a décidé, depuis le 11 octobre, d'augmenter la fréquence des rames, aux heures d'affluence sur la ligne de métro Porte de la Chapelle-Mairie d'Issy (ligne 12).

Le trafic est renforcé le matin entre 7 h 30 et 10 h, au lieu de 8 h à 9 h 30 auparavant et l'intervalle entre deux métros est passé à 2 minutes 10 au lieu de 2 minutes 35. De même, le soir, de 18 h 30 à 20 h 30 (au lieu de 19 h 30), la fréquence est renforcée avec des rames toutes les 2 minutes 30.

Par ailleurs, il a été décidé que tous les trains s'arrêteraient à Mairie d'Issy alors qu'avant certains n'allaient que jusqu'à Porte de Versailles. Enfin, la station Rennes, auparavant fermée le soir et le dimanche, est désormais ouverte aux mêmes horaires que toutes les autres.

Une bonne nouvelle pour les 120 000 voyageurs empruntant chaque jour cette ligne.

Naissance d'un groupe du Collectif droits des femmes

Un groupe local du *Collectif national pour les droits des femmes* vient de se constituer dans le 18^e, à l'issue d'une rencontre le 19 octobre à la Maison des associations. Premières activités : participation, le 21 novembre, aux débats des "Six heures contre les violences" et, le 29, à la manifestation nationale à Paris.

□ Contact : Mélanie Mermoz, Tél : 01 42 05 09 88, melanie.mermoz@wanadoo.fr

Une expo : le printemps noir de Kabylie

À la Maison des associations, du 5 au 19 novembre, sous le titre *Le printemps noir de Kabylie*, l'Association des blessés de Kabylie (ABK) retrace par des documents photographiques et coupures de presse les événements tragiques qui ont marqué la Kabylie au printemps 2001 et qui prennent date dans la période traversée par l'Algérie de 1954 à 2004, menant "du mouvement national au combat citoyen".

Inauguration le vendredi 5 novembre à 18 h, suivie à 19 h de la projection d'un film et d'un débat. Le film sera projeté à nouveau le 12 et le 19 novembre.

□ 15 passage Ramey. Tous les jours sauf dimanche et lundi, à partir de 12 h.

Dans l'atelier qu'il occupe rue d'Orsel, Frédéric Ardiet, président de l'association *D'Anvers Aux Abbesses*, met la touche finale aux préparatifs des neuvièmes *portes ouvertes* de l'association, qui auront lieu du 18 au 21 novembre.

Durant quatre jours, 68 ateliers d'artistes ouvrent leurs portes au public. Forte de son succès, cette manifestation, qui fêtera ses dix ans en 2005, regroupe cette année pas moins de 107 artistes, une majorité de peintres mais aussi des sculpteurs, des photographes, des artisans d'art... Placé sous le signe de la convivialité et du partage, ce rendez-vous est l'occasion pour le public de pénétrer dans l'intimité des lieux de création et de partir à la découverte des œuvres.

Quant aux artistes, il s'agit d'un moment rare et privilégié d'échange avec le public, loin de la solitude de l'atelier.

Une carte postale par artiste

Depuis sa création en 1995, la promenade n'a cessé d'accueillir de nouveaux venus et, de ce fait, d'élargir son tracé, qui inclut désormais tout le territoire du Montmartre d'autrefois, dans le 18^e et une partie du 9^e arrondissement, de l'autre côté des boulevards de Clichy et de Rochechouart. À vous d'organiser votre parcours.

Les plus aventureux se laisseront guider par le hasard. Les autres pourront baliser leur itinéraire en fonction de leurs coups de cœur, grâce à un lot de 109 cartes postales fonctionnant comme un catalogue et vendu 10 € au point d'accueil et dans tous les ateliers.

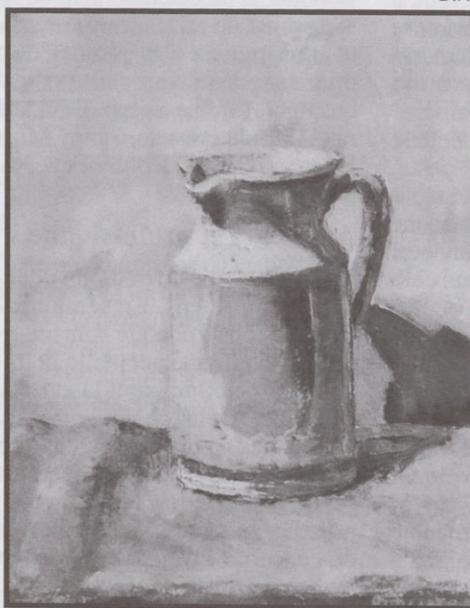
Le concours du Cent d'Émile

Parallèlement, le collectif organise une exposition-concours, baptisée *le Cent d'Émile*. Né il y a cinq ans en marge des *portes ouvertes*, elle invite les artistes à réaliser une œuvre originale de petit format, *l'Émile*. Après délibération d'un jury (artistes, journalistes, spécialistes de l'art), un d'entre eux, l'Émile de l'année, entre dans la collection de l'association - et gagne le montant du prix. Les autres sont mis en vente au prix unique de 90 € ou remportés par un visiteur lors de la tombola de clôture.

En l'espace de quelques éditions, les *portes ouvertes* sont devenues un moment incontournable de la vie de l'association.



D.R.



Nous avons choisi (de façon forcément arbitraire) trois artistes parmi les 107 qui présentent leurs travaux, pour illustrer la diversité des œuvres exposées.

Ci-dessus à gauche : Isabelle de Pavant.

Ci-dessus à droite : Philippe d'Artois.

Ci-contre : Agnès de La Roncière.

Elles participent, comme le souligne son président, à «recréer une vie de quartier». Un souci majeur qui s'inscrit au centre des préoccupations du collectif, qui cherche à travers la réalisation de projets culturels à renouer avec les habitants.

Toutefois, ces journées ne constituent que l'une des nombreuses activités de l'association qui tout au long de l'année multiplie les initiatives, notamment en faveur du rapprochement des artistes.

Sophie Djouder

□ Jeudi 18 et vendredi 19, de 18 h à 21 h. Samedi 20 et dimanche 21, de 14 h à 20 h.

Point d'accueil : 17 rue André-del-Sarte (on y trouvera la liste des ateliers et des artistes).

www.anvers-aux-abbesses.com

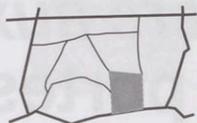
L'horodateur, la pluie et le mur

Juste devant le 44 de la rue des Saules, a été planté il y a quelques temps non pas un arbre, mais un horodateur. Lorsqu'il pleut, les gouttes sont projetées par le toit oblique de l'horodateur contre le mur, qu'elles ont déjà creusé d'un sillon de bien 25 centimètres de long. Que faire ? Contacter la mairie pour lui demander de changer de place l'horodateur : c'est fait, en vain à ce jour. Prévenir la compagnie d'assurances de l'immeuble qui, preuves juridiques à l'appui, a signalé que ce n'était pas de son ressort.

Histoire de chinoiseries, en un sens, unique : à quelle heure l'horodateur fera-t-il tomber le mur ?

Pascale Marcaggi

Goutte d'or



Le Studio des Islettes menacé d'expulsion : le propriétaire veut se débarrasser de ses locataires

Une société financière a racheté l'immeuble et veut réaliser une opération juteuse de spéculation immobilière.



Les jam-sessions du Studio des Islettes, les soirs de la semaine, permettent des rencontres enrichissantes entre les musiciens, et servent de tremplin pour des jeunes.

C'est une histoire comme, hélas, on en voit de plus en plus. L'histoire d'une société qui a acheté un immeuble avec ses locataires et qui, maintenant, cherche à faire partir ceux-ci afin de revendre le plus vite possible les appartements vides, en réalisant une opération juteuse de spéculation immobilière.

Il s'agit du 10 rue des Islettes, presque en face du bureau de poste. Un immeuble de bonne qualité, autour d'une cour tranquille, qu'habitent une vingtaine de ménages et, dans un local insonorisé au fond de la cour, un club de jazz, le Studio des Islettes.

L'immeuble avait été racheté une première fois en 1999 par un propriétaire qui a fait des travaux de réhabilitation, puis l'a revendu en 2003, avec ses locataires, en réalisant un bénéfice réel mais relativement modeste. Mais la société GRJ Investissements, qui a racheté l'immeuble en juillet 2003, a d'autres ambitions.

Ce n'est pas un "fonds de pension" américain ou autre grosse société financière. GRJ est une société

d'assez petites dimensions et, semble-t-il, récente. À l'évidence, elle ne se soucie pas d'entretenir et de gérer l'immeuble. Elle cherche par tous les moyens à chasser les locataires sans même attendre la date d'expiration de leur bail. Harcèlement judiciaire sous le moindre prétexte, hausses brutales de loyers (une locataire est passée de 800 € à 912 €), etc.

Le Studio des Islettes est là depuis vingt-cinq ans. À l'origine, c'était

un groupe d'amis qui cherchaient un local pour répéter. Progressivement, c'est devenu un lieu où se retrouvent des musiciens amateurs et professionnels, et un établissement de spectacle muni de toutes les autorisations administratives. Des jazzmen de premier rang l'ont fréquenté et le fréquentent : Archie Shepp, David Murray, Alain Jeanmarie, Sunny Murray, Emmanuel Bex, Bobby Few, Razul Siddik...

Amateurs et professionnels

Il joue le rôle de tremplin pour des jeunes musiciens. En semaine, des jam-sessions : chaque soir un groupe déjà confirmé accueille pour des "bœufs" ceux qui sont là et veulent participer. Deux de ces soirées sont consacrées au jazz vocal. On improvise, il y a des rencontres décevantes, d'autres réussies, et parfois de superbes surprises. Vendredi et samedi, concert. Le Studio des Islettes est un des lieux qui contribuent à la vie culturelle du quartier de la Goutte d'Or.

Mais le nouveau propriétaire, GRJ Investissements, a attaqué le Studio en justice pour obtenir son expulsion. L'activité exercée, affirme GRJ, n'est pas conforme au bail de location et donc irrégulière. Une ordonnance de référé (c'est-à-dire en procédure d'urgence, sans laisser le temps au locataire de préparer son dossier) a donné raison à GRJ le 7 juillet.

Le Studio des Islettes a fait appel et, en attendant, a demandé l'arbitrage du "juge d'exécution" pour que l'expulsion ne soit pas réalisée dans l'immédiat. Ce juge doit examiner l'affaire le 30 novembre prochain. Le jugement d'appel, lui, interviendra probablement dans le premier trimestre 2005.

Le Studio des Islettes fait valoir qu'il exerce cette activité depuis vingt-

cinq ans, de façon publique, que les propriétaires successifs le savaient et ont donné leur consentement tacite. Pour le prouver, l'avocat du Studio des Islettes produit divers documents écrits émanant des propriétaires précédents, et des témoignages.

Certains locataires sont partis

Parmi les locataires, quelques-uns, les plus récents, ont cédé aux pressions de GRJ et sont partis. Les locataires les plus anciens restent et sont décidés à se battre. Et déjà, parmi les nouveaux habitants, qui ont acheté les quelques appartements déjà mis en vente, il en est qui se plaignent du comportement de GRJ et sont en conflit avec cette société à propos de la gestion des charges...

René Molino

Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)



La mémoire de Romain Binazon a été largement évoquée lors de la manifestation qui a réuni, le 23 octobre, près d'un millier de sans-papiers et ceux qui les soutiennent, pour un défilé depuis l'église Saint-Bernard jusqu'à la République. Une cérémonie avait eu lieu déjà le 1er octobre.

À l'église Saint-Bernard À la mémoire du porte-parole des sans-papiers

Une émouvante cérémonie en mémoire de Romain Binazon s'est déroulée le 1er octobre à l'église Saint-Bernard, rappelant que cette église de la Goutte d'Or fut en 1996 le centre d'une lutte des sans-papiers qui eut un retentissement national et mondial.

Romain, décédé le 10 septembre dernier, à 40 ans, dans un accident de voiture au Bénin, fut l'un des plus infatigables animateurs du mouvement des sans-papiers, le porte-parole de nombreuses actions menées ces derniers mois. Éclairée par des dizaines de bougies, entourée de fleurs, l'image de son visage souriant surmontant son impressionnante carrure était accrochée devant l'autel. À l'entrée de l'église plusieurs affiches le représentaient

photographié en pied. Au bas, un slogan simple : «Romain, tu auras raison».

Sept prêtres et un imam se sont relayés pour cet hommage œcuménique. Outre les actuels et anciens prêtres de Saint-Bernard, figurait un autre fidèle de la lutte des sans droits : Mgr Gaillot. L'assistance nombreuse était composée de compagnons de lutte de Romain.

Beaucoup d'Africains et d'Asiatiques, privés du droit de vivre au grand jour et de travailler dans notre pays, étaient là. Dans la foule, on reconnaissait quelques responsables d'associations, Ligue des Droits de l'Homme, Droits devant, SUD...

Sylvain Garel



Association pour le Dialogue et l'Orientation Scolaire
24, rue Polonceau 75 018 Paris.
Quartier de la Goutte d'Or
(M° : La Chapelle, Barbès, Château Rouge)

Recherche des bénévoles

Un soir par semaine à partir de 17 h pour de l'aide aux devoirs, et des ateliers en direction d'enfants de 6 à 16 ans.

Une formation vous sera proposée.

Contactez nous au 01.42.54.84.74

18^e

DOSSIER

Le 18e du mois a dix ans Qu'est-ce qui a changé en dix ans dans notre arrondissement ?



Il y a juste dix ans, en novembre 1994, paraissait le premier numéro du *18e du mois*. Pour marquer cet anniversaire, nous publierons, dans ce numéro et les prochains mois, des dossiers faisant le point sur les changements les plus notables au cours de ces dix ans : dossiers d'urbanisme (exemples : la rénovation de Château-Rouge, l'utilisation des terrains qui bordent les voies ferrées à La Chapelle...), équipements publics (exemples : les écoles, les transports), etc.

Pour commencer, dans ce numéro : quels changements, au cours de ces dix ans, dans la vie politique locale ? Pas seulement : qui dirige la municipalité, quelles sont les évolutions électorales ? Mais aussi et surtout : quels changements dans le fonctionnement des pouvoirs publics, dans la façon dont est organisée la concertation démocratique, dans la place qu'occupent les associations, dans la gestion des équipements de proximité... ?

Élections : de la droite à la gauche



Au soir de l'élection législative de 1997, une petite foule assemblée dans le hall de la mairie attend les résultats.

Un bref rappel : depuis la fondation de la IIIe République en 1871 et jusqu'en 1977, Paris était soumis à un statut à part. Il n'y avait pas de maire de Paris. Il y avait un conseil municipal élu, qui délibérait, mais la fonction exécutive était assurée par le préfet représentant le gouvernement. Le préfet préparait le budget, le soumettait au vote du conseil et l'exécutait, c'est lui qui préparait les délibérations de toutes sortes... C'est seulement en 1977, à la suite d'une loi votée sous Giscard d'Estaing, qu'un maire de Paris a été

élu. Jacques Chirac a été, de 1977 à 1995, le premier maire de Paris.

Pour les arrondissements, c'est encore plus récent : c'est une loi de 1982, la "loi PML" (Paris, Marseille, Lyon), qui a décidé que, dans les trois plus grandes villes de France, serait élu dans chaque arrondissement un conseil d'arrondissement, qui lui-même élirait en son sein un maire d'arrondissement. Cette loi a été appliquée à partir des élections municipales de 1983.

En 1983, Juppé contre Jospin

Aux élections municipales de 1983, la droite a raflé la totalité des vingt arrondissements parisiens. Dans le 18e la liste conduite par Alain Juppé a battu la liste de gauche menée par Lionel Jospin. De même, aux municipales de 1989, la droite a gagné dans tous les arrondissements, et dans le 18e la liste Juppé a battu la liste Vaillant.

Toutefois Juppé (RPR), tête de liste et "patron" de la droite dans l'arrondissement, n'est pas devenu maire du 18e : il a en effet été appelé par Chirac à une fonction plus importante, celle d'adjoint

chargé des finances à l'Hôtel de Ville. Le maire du 18e a été, jusqu'en 1995, Roger Chinaud (père de l'actuel conseiller d'arrondissement Xavier Chinaud).

Or Roger Chinaud n'était pas "chiracien". Membre de l'UDF, c'était un des principaux dirigeants du camp "giscardien" (il avait été l'organisateur de la campagne présidentielle victorieuse de Giscard d'Estaing en 1974). Et la rivalité entre les différents clans de la droite est restée vive pendant très longtemps à Paris. Elle réapparaîtra bientôt dans le 18e.

1995 : le 18e bascule, mais pas Paris

Cette prédominance de la droite est confirmée aux élections législatives de 1993 : la droite gagne cette année-là tous les sièges de députés à Paris. Pour notre arrondissement, Juppé (RPR) est élu député dans la circonscription Montmartre-Clignan-

court avec 59,5 % des voix, François de Panafieu (RPR) est élu dans la circonscription Grandes carrières nord-Batignolles (à cheval sur le 18e et le 17e) et Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF) l'emporte dans la circonscription Goutte d'Or-Chapelle-Stalingrad (à cheval sur le 18e et le 19e).

Toutefois, Pierre-Bloch ayant été invalidé parce qu'il avait dépassé le plafond de dépenses électorales autorisé par la loi, un nouveau vote est organisé en 1994 dans cette circonscription et, cette fois, c'est Vaillant (PS) qui est élu.

1995 : Chirac, élu président de la République en mai, laisse la place de maire de Paris à Jean Tiberi. Juppé, quant à lui, décide d'être candidat à Bordeaux pour les municipales de juin. Du coup, Chinaud, maire sortant dans le 18e, espère y être tête de liste : aucun des chiraciens présents à ce moment dans l'arrondissement n'a

(Suite page 12)

Municipales (deuxième tour)

1989
• Liste Juppé (RPR-UDF) 52,76 %, 33 élus. • Liste Vaillant (PS-PC) 36,93 %, 8 élus. • Liste De Bagnières (FN) 10,32 %, 1 élu.
1995
• Liste Vaillant (PS-PC-MDC-MRG) 46,4 %, 32 élus. • Liste Debré (RPR-

UDF) 43 %, 9 élus. • Liste De Bagnières (FN) 10,3 %, 1 élu

2001
• Liste Vaillant (PS-Verts-PC-PRG) 60,35 %, 34 élus. • Liste Séguin (RPR-UDF) 24,69 %, 5 élus. • Liste Jean-Pierre Pierre-Bloch (liste "tibériste") 14,97 %, 3 élus.

Les Verts présentaient au premier tour une liste distincte en 1995 comme en 2001. En 1995, ayant obtenu moins de 5 %, ils n'avaient pas le droit de se maintenir ni de fusionner avec une autre liste. En 2001 (16 % au premier tour), ils ont fusionné au second tour avec la liste Vaillant.

En 2001, le FN, en fort recul, n'a pas pu se maintenir au second tour.

Législatives (deuxième tour)

■ **19e circonscription (Goutte d'Or - Chapelle - Stalingrad)**

1994 : Vaillant 53,6 %. Anne-Marie Pierre-Bloch 46,4 %. 1997 : Vaillant 57,2 %. Jean-Pierre Pierre-Bloch 42,8 %. 2002 : Vaillant 58,4 %. Roxane Decorte 41,6 %.

■ **18e circonscription (Montmartre - Clignancourt)**

1993 : Juppé 59,5 %. Caresche 40,5 %.

1997 : Caresche 51,6 %. Patrick Stefanini 48,4 %. 2002 : Caresche 57,4 %. Xavier Chinaud 42,6 %.

■ **17e circonscription (Grandes Carrières nord - Épinettes - Batignolles)**

1993 : Françoise De Panafieu (RPR) 60,8 %. Yvette Davant (PS) 39,2 %. 1997 : De Panafieu 52,5 %. Annick Lepetit 47,5 %. 2002 : Lepetit 50,3 %. Stefanini 49,7 %.



Daniel Vaillant Roger Chinaud
(Dessins parus dans
Le 18e du mois de septembre 1995.)

(Suite de la page 11)

un poids politique comparable au sien.

Mais l'état-major de Chirac ne l'entend pas de cette oreille, il veut garder la prédominance dans le 18e. Alors, au dernier moment, il impose comme tête de liste un pur "parachuté", Jean-Louis Debré, qui ne connaît absolument rien à notre arrondissement. Les chiraquiens estiment qu'ils ne courent aucun risque : Chirac n'est-il pas arrivé premier dans le 18e lors de la toute récente élection présidentielle ? Et l'évolution sociologique, pensent-ils, leur est favorable.

Mauvais calcul : cette fois, la liste Vaillant (PS, PC, radicaux de gauche, MDC) l'emporte au second tour. Daniel Vaillant devient maire du 18e.

Cinq autres arrondissements passent également à gauche. Mais globalement, sur l'ensemble de Paris, la droite reste majoritaire. Tiberi est maire de Paris.

Nous examinons ci-contre les conséquences de cette cohabitation entre un maire de Paris de droite et un maire du 18e PS. En tout cas, sur le plan électoral, la droite va désormais aller d'échec en échec dans notre arrondissement.

Quant à Jean-Louis Debré, écœuré, il ne participe à aucune réunion du conseil d'arrondissement du 18e et il démissionne bientôt de tout mandat électif à Paris.

2001 : à gauche toute !

1997, élections législatives : dans la circonscription Montmartre-Clignancourt, Juppé ne se représente pas, il faut lui trouver un successeur. Plusieurs dirigeants RPR locaux souhaitent être candidats, mais une fois de plus l'état-major chiraquien préfère désigner un "parachuté", Patrick Stefanini. Surprise : celui-ci est battu par Christophe Caresche (PS). Par ailleurs,

Vaillant est largement réélu dans la circonscription Goutte d'Or - Chapelle. La droite n'a plus qu'un seul député dans le 18e, François de Panafieu.

2001, élections municipales : la droite se présente divisée dans tout Paris, et spécialement dans le 18e où la liste conduite par Philippe Séguin (encore un parachuté) se trouve en concurrence avec une liste Pierre-Bloch.

La liste Vaillant, qui six ans plus tôt n'avait été élue qu'à la majorité



Delanoë Philippe Séguin
(Dessins parus dans Le 18e du mois de juin 2001.)

relative (46,4 %), l'emporte cette fois largement dans le 18e avec 60,35 % au second tour. Plus important encore : cette fois, la gauche l'emporte globalement sur l'ensemble de la capitale, et Bertrand Delanoë (PS) devient maire de Paris.

Philippe Séguin, écœuré, n'assistera qu'une seule fois au conseil d'arrondissement du 18e et démissionnera bientôt de tout mandat à Paris.

À noter : les deux candidats à la mairie de Paris, Séguin et Delanoë, figuraient tous deux sur des listes dans le 18e, ce qui indique bien l'importance que les dirigeants politiques attachent à notre arrondissement.

L'année suivante, aux élections législatives de 2002, la PS emporte les trois sièges de députés du 18e : Caresche et Vaillant sont réélus, et Annick Lepetit gagne dans la circonscription Grandes-Carrières nord-Batignolles.

Ainsi, en moins de dix ans, la balance politique dans le 18e aura complètement basculé.

Logements : rien à cacher

Une des premières décisions annoncées par Daniel Vaillant après son élection comme maire de 18e en 1995 fut de créer une commission d'attribution des logements. Sous l'ancienne municipalité, ces attributions se faisaient dans le secret des bureaux, et des accusations de favoritisme ont été formulées.

M. Vaillant a voulu montrer que, lui, il



Paru dans Le 18e du mois, novembre 1995

n'aurait rien à cacher dans ce domaine : à la commission siègent des représentants des services sociaux, des associatifs et un élu de l'opposition. Cela joue cependant sur peu de logements : la mairie d'arrondissement en a très peu à attribuer elle-même, moins d'une centaine par an (alors qu'il y a environ 10 000 demandes enregistrées dans l'arrondissement).

Maire de Paris, maire d'arrondissement : le conflit inévitable

La loi de 1982 a décidé qu'il y aurait à Paris des maires d'arrondissements élus. Mais la mairie d'arrondissement n'est pas une mairie de plein exercice. La commune, c'est Paris. Le vrai maire, c'est le maire de Paris. Le maire d'arrondissement, le conseil d'arrondissement n'ont qu'un pouvoir limité.

Ils sont consultés sur tout ce qui concerne l'arrondissement, mais ne décident sur presque rien. Exemple : sur les permis de construire, le maire du 18e donne un avis, mais le maire de Paris décide. Que ce soit à propos des crédits affectés à la réparation du toit d'une école, des subventions aux associations, etc., le conseil d'arrondissement est appelé à voter, mais uniquement sur les délibérations qui lui sont soumises par le maire de Paris, et son avis n'est que consultatif. Tout ce qui a été voté par le conseil d'arrondissement passe ensuite devant le Conseil de Paris.

La mairie d'arrondissement n'a aucun pouvoir en matière financière, rien à dire sur les impôts locaux. Elle

dispose d'un petit budget, mais qui lui est alloué par la mairie centrale, et qu'on appelle "l'état spécial"...

Les crédits qui diminuent

Quand la même tendance politique dirige la mairie d'arrondissement et la mairie centrale, les désaccords se règlent en général par des discussions discrètes. Lorsqu'elles sont de tendances opposées, les conflits apparaissent au grand jour. C'est ce qui s'est produit dès le début de 1996 entre le maire de Paris Jean Tiberi et la municipalité du 18e. D'autant plus qu'il est vite apparu que, pour M. Tiberi, le 18e arrondissement était loin d'être une priorité : dès le budget 1996, on a constaté une diminution des crédits qui lui étaient affectés ; des opérations importantes, comme la rénovation du secteur Château-Rouge, ont été privées de financements et ont pris des années de retard.

Mais beaucoup d'habitants, peu informés, avaient tendance à se tourner, pour n'importe quelle question, vers l'autorité la plus proche, le mai-

re d'arrondissement, et à le rendre responsable de situations sur lesquelles il n'avait guère de pouvoir. C'était une situation délicate à gérer.

La gestion des équipements de proximité

Il y a un domaine où la loi de 1982 donnait un vrai pouvoir aux mairies d'arrondissement : la gestion des équipements de proximité. Son article 10 stipule : « Le conseil d'arrondissement gère [...] les crèches, jardins d'enfants, haltes-garderies, maisons de jeunes, clubs de jeunes, maisons de quartier, espaces verts dont la superficie est inférieure à 1 hectare [note : dans le 18e, seul le jardin du Sacré-Cœur fait plus de 1 hectare], bains-douches, gymnases, stades et terrains d'éducation physique, lorsqu'ils sont principalement destinés aux habitants de l'arrondissement. »

Jacques Chirac, tant qu'il était maire, a superbement ignoré cette

loi et a tout géré de l'Hôtel de Ville. Daniel Vaillant, devenu maire du 18e, a voulu la faire appliquer. Le conflit avec Jean Tiberi à ce sujet est allé jusque devant le tribunal. Ce n'est que vers la fin de la mandature qu'un accord fut finalement trouvé.

Depuis 2001, le maire de Paris et le maire du 18e étant désormais du même parti, la situation a évolué. Le montant de "l'état spécial", c'est-à-dire des crédits affectés à la mairie d'arrondissement pour la gestion de ces équipements de proximité, a considérablement augmenté.

La mairie d'arrondissement a désormais la possibilité de prendre des décisions significatives dans beaucoup de domaines. Elle peut par exemple subventionner elle-même (dans certaines limites financières) des actions initiées par des acteurs locaux dans le domaine culturel, sportif, social, ou développer les moyens matériels affectés à la démocratie locale, etc.

Le rôle accru des associations dans la vie locale

Une des priorités affichées par la nouvelle municipalité du 18e, dès son arrivée à la mairie en 1995, a été le développement de la concertation avec les associations.

Dès la première année, elle a réuni un "forum associatif" d'où est sorti un "mémoire" qui, a affirmé Daniel Vaillant, inspirerait l'action de la municipalité.

L'intérêt de la municipalité pour les associations s'est manifesté par l'édition d'un *Annuaire des associations* et surtout la création d'une *Maison des associations*, qui a ouvert ses portes en mai dernier.

Le CICA (comité d'information et de concertation d'arrondissement), organisme prévu par la loi de 1982 et qui réunit des représentants des asso-

ciations avec les élus, doit en principe se réunir une fois par trimestre. Ce n'était pas le cas sous l'ancien maire du 18e, Roger Chirac. Daniel Vaillant a relancé cette institution qui, au début, a suscité beaucoup d'intérêt et a vu des assistances nombreuses. Cependant, peu à peu, l'assiduité des représentants associatifs aux réunions du CICA a diminué.

Cela est dû peut-être à la difficulté de cerner les enjeux des débats au CICA, et certainement au fait que les réunions spécifiques de concertation sur tous les projets, tous les problèmes concernant les quartiers, se sont multipliées, déjà sous la municipalité Tiberi et surtout sous la municipalité Delanoë. Cette tendance au dépeuplement du CICA s'est accentuée avec la création des conseils de quartier.

Parallèlement, la vie associative s'est développée. Des associa-

tions de quartier se sont créées dans des quartiers où il n'en existait pratiquement pas auparavant, par exemple dans le quartier Amiraux-Simplon, dans le quartier de l'avenue de Clichy, à la Porte de Clignancourt, etc. Elles ont obtenu, par leur action, des résultats notables en matière d'urbanisme, d'équipements...

Le développement de la vie associative est très positif. Un des principaux objectifs de notre journal *Le 18e du mois* (lui-même créé par une association) était d'en rendre compte. Mais il pose évidemment des questions qui méritent réflexion : la composition sociologique des associations reflète-t-elle la diversité de la population ? comment appréhender les conflits qui peuvent surgir entre des associations ayant des points de vue opposés sur tel problème ? quelles relations entre associations et pouvoirs publics ?...



Dessin paru dans Le 18e du mois, novembre 2001

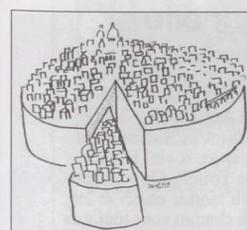
Une étape capitale : les conseils de quartier

La création des conseils de quartier en octobre 2002 marque une étape capitale dans le développement de la démocratie locale. Ces conseils de quartier sont prévus par une loi votée au début de 2002, mais leur forme est laissée largement à l'initiative des municipalités.

Dans le 18e, il y a huit conseils de quartier. Chacun est présidé par un élu du conseil d'arrondissement et est composé de trois collèges : des repré-

sentants des associations (10), des "personnalités qualifiées" (4) et des habitants tirés au sort (21). Leurs réunions peuvent se dérouler soit à huis clos, soit publiquement, et dans le deuxième cas le public peut intervenir.

Un premier bilan des conseils de quartier a été tiré en juin 2004, et nous lui avons consacré des articles dans nos numéros 107 et 108, auxquels nous renvoyons.



Dessin paru dans Le 18e du mois, février 2002.

Le conseil de quartier doit pouvoir se prononcer et intervenir sur tout ce qui concerne la vie des habitants : c'est ce qu'on appelle la *démocratie participative*. Mais il ne doit pas confondre son rôle avec celui des élus, qui sont seuls mandatés pour prendre des décisions : ce qu'on appelle la *démocratie représentative*.

Réaliser l'équilibre doit être une préoccupation constante, et ce n'est pas toujours évident.



Le bus santé marquera un arrêt rue de Torcy

Tous les premiers mercredis de chaque mois, l'équipe du bus viendra à la rencontre des habitants de la Chapelle.



Trois fonctions : documentation, information individuelle, orientation...

En ce début d'après-midi, coincé entre des voitures en stationnement et des camions de livraison, un bus tout jaune a finalement réussi à prendre place au 56 rue de Torcy. À peine arrivée, l'équipe du bus "info santé" s'affaire déjà devant celui-ci. Une table est installée sur le trottoir où sont disposés de nombreux prospectus d'information et de prévention, couvrant des sujets aussi divers que le tabac, l'alcool, les maladies sexuellement transmissibles (MST)... Et Daniel, le chauffeur, commence à jouer le rôle du rabatteur en proposant aux passants d'entrer à l'intérieur.

L'équipe a trois missions : la documentation, l'information, et l'orientation vers les structures de soins. Aménagé en trois espaces, le bus comporte ainsi un coin entretien, un présentoir avec de la documentation gratuite, et des banquettes où des petits groupes peuvent s'installer.

C'est à la demande de l'équipe de développement local de la Chapelle que le bus va désormais poser ses valises dans le quartier tous les premiers mercredis du mois de 14 à 18 h. Jusqu'à présent, cet outil de l'équipe mobile d'information et de prévention santé (EMIPS) de la ville de Paris s'installait en priorité dans des lieux de passage comme les Halles, la place d'Italie, Montparnasse, Nation...

Mais devant le manque de structures d'accueil dans le quartier de La Chapelle, à l'exception notable des lieux de soutien et de soin en direction des toxicomanes, l'initiative semble justifiée. « On verra bien si les gens du quartier osent entrer dans le bus. Jusqu'à présent, c'était plutôt à

l'extérieur des quartiers que le bus rencontrait le plus de succès, où l'équipe accueillait le plus de public », avance prudemment le docteur Coeuru chargé de mener les entretiens. Lors du forum des associations de La Chapelle au mois de septembre, le bus "info santé" avait néanmoins reçu un assez bon accueil de la part des habitants du quartier.

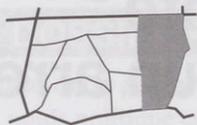
Anonyme et convivial

« J'aime bien expliquer aux gens comment ça marche », souligne le docteur Coeuru. Car les entretiens, anonymes, ne sont pas des consultations. Le docteur est d'abord là pour écouter, conseiller, orienter. Il ne peut ni délivrer de prescriptions, ni pratiquer d'exams. Ayant une longue expérience dans le domaine de la prévention, il remarque : « Je n'ai pas de responsabilité dans le suivi mais c'est justement pour ça qu'on peut aller très loin. Les gens sont contents de pouvoir se lâcher. Ils abordent des thèmes qu'ils n'osent pas aborder avec leur médecin traitant. Et puis j'ai du temps, un entretien peut aussi bien durer cinq minutes qu'une heure. »

D'ailleurs, le docteur, assisté d'une secrétaire médico-sociale, veille, non sans humour, à maintenir une certaine convivialité, clef de voute de toute prévention efficace, puisqu'elle permet d'assurer la communication. La plupart du temps, les personnes qui sollicitent un entretien ne sont à la recherche que d'une simple écoute. Pas étonnant si certaines d'entre elles ressortent du bus avec ces mots à la bouche : « J'en ai parlé, ça va mieux. »

Marc Endeweld

Chapelle



Le collège Hébert devient officiellement "collège Daniel Mayer"

Ouvert depuis la rentrée 2002, le collège Hébert n'avait pas officiellement de nom. Lacune réparée, avec inauguration en bonne et due forme : il s'appelle maintenant Daniel Mayer.

C'est le 6 novembre que doit être inauguré officiellement le nouveau nom du collège de la place Hébert : *collège Daniel Mayer*. En effet, alors que les écoles primaires portent le nom de la rue où elles se trouvent, les collèges et les lycées reçoivent un nom particulier, généralement celui d'un grand homme.

Daniel Mayer a été un des person-

Prévu pour la cérémonie d'inauguration

L'inauguration officielle du collège Daniel Mayer, samedi 6 novembre à partir de 11h 30, aura lieu en présence de Bertrand Delanoë. Une exposition sur la vie de Daniel Mayer sera installée dans le collège, montée par la mairie et par l'association des amis de la *Bibliothèque de documentation internationale contemporaine* dont Daniel Mayer fut le fondateur. Cette exposition présente une trentaine de documents : photos privées et publiques, coupures de presse, textes, courriers et divers documents.

Une vidéo sera diffusée pendant la cérémonie où, entre autres choses, on verra et entendra Daniel Mayer lui-même témoigner de la façon dont il a vécu la libération de Paris. Cette vidéo sera donnée aux professeurs d'histoire du collège, ainsi qu'un dossier écrit sur sa vie.

nages importants de la Résistance, chef du Parti socialiste clandestin pendant l'occupation. Puis, jusqu'à sa mort en 1986, un homme politique qui s'est signalé par son attachement aux droits de l'Homme.

En 1940, après la déroute des armées françaises et l'arrivée de Pétain à la tête du gouvernement, le Parti socialiste est en pleine désorga-



Daniel Mayer lors de la Libération.

nisation. Le 1er juillet 1940, les deux tiers des parlementaires socialistes présents sont parmi ceux qui donnent à Pétain pleins pouvoirs pour mettre fin au régime républicain. (Ils ne sont que 36 parlementaires socialistes à voter contre.) Parmi les adhérents, le désarroi est grand, les liaisons interrompues. Un des premiers actes du nouveau régime est d'interdire les anciens partis politiques.

Contre la torture en Algérie

Peu à peu, au niveau local d'abord, des socialistes qui n'acceptent pas le pétainisme et la collaboration avec les nazis, recommencent à se rencontrer, à organiser des actions de propagande. Certains passent dans la Résistance active. Daniel Mayer, 31 ans en 1940, fait réparaître dans la clandestinité le

journal du PS, *le Populaire*.

En 1943, les leaders du PS clandestin réussissent à se réunir et désignent une direction nationale de huit membres (parmi lesquels Suzanne Buisson, militante du 18e arrondissement, qui sera arrêtée et mourra en déportation). Daniel Mayer est élu secrétaire général. Il est aussi membre du *Conseil national de la Résistance* qu'il a contribué à créer et dont Jean Moulin est le président.

Après la Libération, Daniel Mayer est député (il le restera jusqu'en 1958), ministre du Travail. Mais au Parti socialiste Guy Mollet le met en minoté et prend sa place comme secrétaire général.

Novembre 1954, c'est l'insurrection en Algérie, le début de la guerre d'indépendance. Aux élections législatives de janvier 1956, Guy Mollet, qui à la tête du PS a mené campagne sur le thème "Paix en Algérie", gagne et devient chef du gouvernement. Et il va faire le contraire de ce qu'il avait promis : la guerre à outrance, la torture institutionnalisée... entraînant une scission au sein du Parti socialiste.

Daniel Mayer fait partie de ceux qui n'acceptent pas et qui s'en vont.

Ces opposants créent le *Parti socialiste autonome* (PSA), qui fusionne avec un autre petit parti de gauche, l'UGS (*Union de la gauche socialiste*, mélange disparate d'anciens trotskistes, d'anciens communistes, de militants ouvriers chrétiens, de pacifistes...) pour former le PSU (*Parti socialiste unifié*). Celui-ci joue un rôle de premier plan dans la contestation de la guerre coloniale.

Au PSU, Daniel Mayer occupe une place effacée, car depuis 1958 il est le président de la *Ligue des droits de l'homme*, et c'est là que, jusqu'en 1975, se portera l'essentiel de son action militante.

Une fois la guerre d'Algérie finie, le PSU, miné par les divisions, déclina peu à peu jusqu'à disparaître en 1988. Daniel Mayer revient au Parti socialiste en 1970. Il est candidat PS dans le 18e aux législatives de 1973, mais pas élu. En 1983, Mitterrand le nomme président du Conseil constitutionnel.

□ Voir "Daniel Mayer, un socialiste dans la Résistance", éditions de l'Atelier, 12 av. Sœur-Rosalie, 75013 Paris.

La majorité municipale se divise sur la subvention à la crèche du "Sinaï"

Une nouvelle fois, la question des subventions aux activités relevant du centre du Sinaï a provoqué une cassure dans la majorité de gauche au conseil d'arrondissement.

"Le Sinaï", c'est une communauté religieuse juive installée dans le quartier de l'Évangile, relevant de la mouvance *loubavitch*. Les *loubavitch* constituent un courant du judaïsme qu'on peut appeler intégriste, car ses adeptes prônent un judaïsme fermé sur lui-même, limitant le plus possible les contacts avec la société qui l'entoure. En Israël, les *loubavitch*, souvent installés dans les colonies créées sur les territoires des Palestiniens, se situent à l'extrême-droite politique.

Depuis plusieurs années, les élus communistes et Verts du 18e s'opposent au versement de subventions aux crèches et activités périscolaires relevant du Sinaï. Car, disent-ils, dans les faits elles ne sont pas ouvertes aux non-juifs, les subventionner contrevient donc à la loi selon laquelle la République «ne subventionne aucun culte».

Au contraire, les élus du PS et de la droite ont toujours voté ces subventions.

Le 4 octobre, le conseil était appelé à se prononcer sur une subvention pour la crèche de *Gan Menahem*, qui relève du Centre du Sinaï. La municipalité de Paris avait cru astucieux de faire voter la subvention à cette crèche en la

joignant, dans une seule et même délibération, à celles de trois autres associations.

Les élus PC et Verts, ainsi que l'élue PRG (Laurence Goldgrab) ont demandé des votes distincts. Ils étaient favorables, ont-ils expliqué, aux subventions à l'association *Mowgli*, au *Centre israélite* de la rue Lamarck, au *Dauphin bleu*, qui gèrent des crèches ouvertes à tous les enfants, mais pas à celle de *Gan Menahem*. Daniel Vaillant, dans une explication à vrai dire un peu embarrassée, s'est opposé à la dissociation et a obtenu sur ce point l'appui des élus PS et droite. Les opposants à cette subvention ont alors voté contre.

Une chorale à La Chapelle

Une chorale s'est créée l'an dernier à La Chapelle pour la fête de quartier... et les choristes ont décidé de continuer l'aventure cette année. Ils se retrouvent tous les mercredis de 18 h 30 au centre social Espace Torcy (2 rue de Torcy). On y chante des chansons du monde entier et les propositions de chacun sont toujours les bienvenues.

□ Rens. : Morgan au 01 40 38 67 00.

L'expulsion d'un groupe de toxicomanes autorisée par la justice

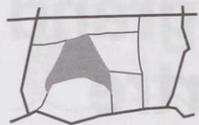
La SNCF et FFF (Réseau ferré de France) ont obtenu le 25 octobre un jugement leur permettant d'expulser le groupe de toxicomanes qui vit dans un local désaffecté et très délabré le long des voies ferrées du réseau de l'Est, local difficile d'accès et éloigné de toute habitation. Le bâtiment le plus proche est le Centre de formation d'apprentis du boulevard Ney, dont il est cependant séparé par les voies ferrées de Petite Ceinture.

Les occupants vivent là dans une misère assez effrayante, sans électricité, exposés au froid qui pénètre par les vitres cassées. Ils s'y étaient installés après l'évacuation par la police, le 7

septembre, d'un squat de toxicomanes relativement important situé au nord du périphérique, avenue du Président-Wilson à Saint-Denis.

On comprend que la SNCF et RFF, propriétaires du local, ne veulent pas être exposés à voir leur responsabilité mise en cause. Mais peut-on simplement livrer ces personnes à la rue, avec les conséquences prévisibles pour eux et pour le quartier de La Chapelle ? Les services de la *Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies* (Mildt) cherchent une solution, en lien avec la mairie du 18e et la *Coordination toxicomanie 18*. Nous y reviendrons. ■

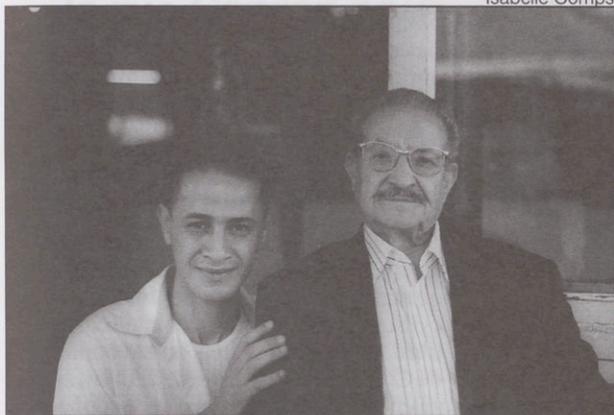
Clignancourt



À la Choche, moi j'en prends de la graine, et vous ?

Ce n'est pas seulement parce que son nouveau store est bleu que j'aime plus ou moins qu'avant la Choche de Château Rouge.

Isabelle Comps



Monsieur Yahia, le patron, et un de ses serveurs.

Je ne sais pas vous, mais moi, je l'aime bien, monsieur Yahia. Non, je ne prends pas mon café chez lui chaque matin, mais je sais qu'au cas où, il est là : tous les jours, à partir de midi, à la même table contre le mur, d'où il peut voir en même temps ce qui se passe au comptoir, dans la salle, et au-dehors.

Car, remarquez bien, sa chaise est de profil : jamais il ne tourne le dos à la salle. Il peut ainsi surveiller les femmes de sa connaissance qui s'éclipseraient en coup de vent, comme il se fait de nos jours, en négligeant de lui faire la bise. Il est toujours sur la chaise à la gauche de la table, d'où il peut entendre la sonnerie du téléphone à l'office et se lever pour aller décrocher sans déranger l'ami avec qui il taille une bavette.

Le couscous offert

Car monsieur Yahia sait recevoir... j'allais dire à l'ancienne mode. C'est cela qui me plaît chez lui. Tout le monde dans le quartier connaît la tradition : le vendredi soir et le samedi soir, ici, le couscous est offert. Il ne dit pas «gratuit», ce qui serait une désobligeante ristourne commerçante,

mais «offert», ce qui tient du vocabulaire de l'hôte. Une idée due au calendrier, où plutôt aux calendriers, chrétien et musulman : pour l'un, le jour de fête c'est le vendredi, pour l'autre le dimanche. Il fallait une solution diaboliquement oecuménique : «Si je fêtais l'une et pas l'autre, on m'aurait traité de raciste, alors voilà la solution que j'ai trouvée.» Depuis, chez lui, c'est Noël tous les vendredis et tous les samedis !

Depuis aussi, et comme sait le prêcher un gouvernement véritable, la crise a sévi. Monsieur Yahia le sait bien : «Il y a dans ma clientèle désormais pas mal de personnes sans emploi, voire sans domicile fixe. Je leur dis : entrez, mangez, et prenez un verre d'eau !»

Les soirs de match

À propos d'eau, un autre mal sévit, à propos duquel un véritable gouvernement devrait tout de même faire quelque chose : les jeunes gens d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'hier. Et c'est fâcheux : «Avant, la clientèle était faite de personnes âgées. J'offrais le couscous, mais je vendais une quarantaine de bouteilles de vin. Aujourd'hui, la clientèle est jeune, et si je vends quatre bouteilles... !» Faisons le compte : quatre bouteilles en deux soirées, à raison de trois cent cinquante couverts par soir, c'est triste, mais il faut convertir en larmes.

Jusqu'à quand la tradition se per-

pétuera-t-elle ? Cela ne se dit pas, mais monsieur Yahia en est de sa poche, 100 € par soirée, service compris de la part de la voirie patrimoniale : «Moi, je leur ai dit : débrouillez-vous avec le client !». C'est vrai, ça, il faut savoir qui est chez soi. D'ailleurs, c'est simple, les soirs de match, il descend la télévision. De match de quoi ? «C'est eux qui savent !»

Il y a ceux qui viennent voir le match, et puis il y a ceux qui viennent carrément voir la Choche : «Un jour, des curieux ont fait le trajet depuis Senlis, parce qu'ils avaient lu dans le journal que le couscous était offert. Ils sont venus faire leurs emplettes à Paris exprès ce jour-là, pour voir si c'était vrai... ils étaient à deux voitures !»

En raison d'une fièvre

Ainsi en va-t-il de la Choche, depuis que monsieur Yahia a racheté le fonds de commerce à ses douze actionnaires, le 5 mars 1978, avant d'être également le propriétaire des lieux, le 23 octobre 1990.

C'est qu'il a de la mémoire, monsieur Yahia : «Je suis arrivé en métropole le 20 janvier 1948. J'y ai pris mon premier repas au 71, rue de l'Union, à Aubervilliers.» Dommage qu'il n'ait pas gardé ses mémoires, cette histoire d'un jeune Kabyle en métropole écrite en prison pendant la guerre d'Algérie. Venu ici, à Paris, en raison d'une fièvre dont «le Parisien», comme était appelé le médecin local, «si bien que je croyais que c'était son nom», ne décelait pas l'origine, il avait d'abord été soigné à l'hôpital franco-musulman, avant d'être définitivement guéri par le service militaire : «En 1951, j'ai fait mon service militaire... grâce aux piqûres de l'armée, je n'ai plus jamais été malade !»

Juste une petite douleur : ce père de sept enfants espère l'aboutissement des démarches entreprises il y a deux ans dans le cadre du regroupement familial, pour la venue de sa femme en France.

Après ? Buvons à la santé des dieux respectifs, sauf de ceux qui ont soif, justement, pour que jamais une telle enseigne ne tombe dans une autre escarcelle. Car moi, j'aime bien la Choche : monsieur Yahia n'en pensera pas de mal si j'ai la sensation d'y être comme à La Goulette, ce quartier de Tunis où les Italiens et les Arabes savaient faire les bambaloni. Il est Kabyle, monsieur Yahia ? C'est pas grave, mon beau-frère aussi !

Pascale Marcaggi

□ La Choche de Château Rouge, 40 rue de Clignancourt.

L'Interloque, lauréat 2004 du Challenge des quartiers

L'Interloque, association artistique et citoyenne jouant sur la créativité des artistes et artisans du monde, comme sur l'apprentissage de la créativité auprès des enfants et dont les réalisations privilégient la récup' et le recyclage, vient de remporter le «Challenge national des quartiers».

Ce Challenge lance chaque année, un appel à projets sociaux et environnementaux et récompense les trois meilleurs. En 2004, l'Interloque s'y est adjugé 16.000 €.

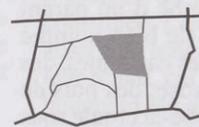
Créée au printemps 2003, l'association tenait naguère boutique, galerie et ateliers au 56 rue Ramey, où l'on pouvait voir les œuvres de ses membres. Elle vient de déménager en octobre dans un local trois fois plus grand, au 7 ter rue de Trétaigne.

Des embauches pour le complexe musical Mila 18

Le projet «Mila 18» progresse. Le Conseil de Paris vient de voter une subvention de 20 000 € pour quatre mois, permettant d'embaucher deux personnes : un chef de projet et une personne à l'accueil.

«Mila 18» est un projet de développement économique concernant le secteur Émile Blémont - André Messager. Il existe dans cette cité un nombre relativement important de locaux commerciaux en rez-de-chaussée qui ne sont plus occupés. L'idée est d'y favoriser l'installation de petites entreprises du secteur de la musique : petits labels de disques, producteurs, studios d'enregistrement, etc., en mettant à leur disposition des outils et des services communs. (Voir le 18e du mois de mai 2004).

Simplon



Un vœu pour le nom d'un square

Voilà plus de quatre ans que le square situé entre les rues des Amiraux et Boïnod est ouvert, mais il n'a pas été inauguré et n'a toujours pas de nom officiel.

Fin 2000, une consultation des habitants, avait été organisée par l'association Mieux vivre au Simplon sur le nom du square. La majorité des suffrages s'était portée sur le nom de «square Henri Sauvage» et une inauguration «sauvage» d'une plaque portant ce nom avait eu lieu.

Henri Sauvage était un architecte célèbre du début du XXe siècle, c'est lui qui a construit les immeubles en gradins de la rue (toute proche) Hermann-Lachapelle, et la piscine des Amiraux.

Le conseil de quartier Amiraux-Simplon-Poissonniers, constatant que ce nom choisi par les habitants est resté officieux, a voté un vœu demandant au maire de Paris de le reprendre à son compte, mais officiellement cette fois. Le conseil d'arrondissement du 18e a voté à son tour ce vœu, tel quel.

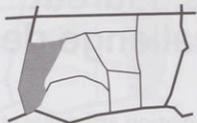


KALYAD

Venez découvrir l'Atelier de Création de Bijoux & Accessoires de Mode

40, rue Hermel 75018 Paris
01.53.28.26.11

Du mardi au samedi de 10 h à 19 h
et dimanche matin



Promenade botanique dans le plus grand jardin du 18e : le cimetière Montmartre

Les cimetières sont aussi des lieux de nature. En ces jours où l'on vient d'honorer nos morts, nous vous invitons à déambuler dans le cimetière Montmartre pour y contempler aussi les arbres et les fleurs.

Christian Adnin (www.chambrenoire.com)



Danielle Blondel, botaniste, lors de la visite des onze hectares du cimetière Montmartre.

On entre dans le cimetière Montmartre par l'avenue Rachel mais, plus souvent, on le domine en empruntant le pont de Clichy. En descendant vers la place, sur le trottoir de gauche, impossible alors de ne pas apercevoir un *polygnum* à fleurs blanches qui grimpe de tombe en tombe, comme un éclat joyeux.

Il y a là, dans ce coin de cimetière, une amoureuse qui a littéralement couvert de fleurs la tombe d'un parent aimé : un *buddleia* (le bien nommé arbre à papillons), des capucines, des pensées, un laurier rose, des pots de véronique. Cette tombe-là croule sous les fleurs et la dame, car c'en est une, est une généreuse qui fleurit aussi les tombes alentour. Les cimetières ne sont pas des endroits tristes car ils sont

ainsi peuplés de gestes d'amour. Et quoi de mieux que des fleurs pour le dire ?

Trois fois l'an, le cimetière est visité par d'étranges pèlerins et leur guide. Ce jour-là, un jour d'octobre venteux et pluvieux, la guide s'appelait Danielle Blondel, botaniste virtuose, un rien historienne, et au demeurant très riieuse. L'écouter, c'est aller à la découverte de onze hectares arborés et fleuris.

Le cimetière de Montmartre a vu le jour en 1824, vingt ans après celui du Père Lachaise. Il avait déjà été toutefois cimetière provisoire de 1798 à 1808 et pris alors le nom de "champ du repos". Cette ancienne carrière de gypse reprit ainsi du service. Trois petites buttes qui dominaient le site furent arasées et on racheta, en sus, les terres d'un ancêtre de Marcel Aymé, le sieur Aymé, pour en faire un lieu de repos pour les défunts. C'est aussi à cette période qu'on créa des tombes individuelles, qu'on décida d'enterrer les cercueils en pleine terre et de les entourer d'enclos-jardins (on garda quand même un coin de fosse commune pour les sans grade).

Les fruits du pavot

Au XIXe siècle (les tombes de l'avenue principale en gardent trace), on sculpta, à même les pierres tombales, les fruits du pavot, attributs du dieu Morphée, des pommes de pin, symbole d'infini, des grenades, symbole

de prospérité et de fertilité, et peut-être aussi signe maçonnique. On orna les tombes de couronnes d'immortelles et de feuilles de palmier pour les glorieux. On planta toutes sortes de symboles d'éternité : houx, ifs (on dit que l'if vit plus de trois mille ans) et on replanta du buis.

Ce dernier avait pourtant failli passer l'arme à gauche au début du XVIIIe siècle, parce que les "païens" pensaient que les âmes des morts se regroupaient au pied des buis. L'Église décida d'y mettre bon ordre et fit déraciner les arbres des païens. Ils revinrent avec le lierre, symbole d'attachement qui couvre désormais tout le mur d'entrée du cimetière. Pour le plaisir du promeneur, des arbres bordèrent les allées : érables planes et sycomores, marronniers et, romantisme aidant, saules pleureurs, symbole de mélancolie.

La passion du chrysanthème

On fleurit enfin les tombes avec la seule fleur qui vaille à la fin de l'automne, le chrysanthème. Celui-ci a connu son heure de gloire à la fin du XIXe. On se prit de passion pour cette fleur venue d'Extrême-Orient. Le siècle alors fut incroyablement japonisant, et c'est ainsi que, d'exposition horticole en exposition horticole, naquit l'expression "inaugurer les chrysanthèmes". Aujourd'hui, le chrysanthème reste la fleur de cimetière mais il côtoie désormais les *sédums* remarquables, les *kalenkoés* ou les *iris barbés*, bref des «increvables» qui supportent le gel, le vent, ne demandent rien, même pas d'être arrosés.

Se faufiler entre les tombes, c'est partir aussi à la rencontre des arbres plantés par les experts jardiniers des parcs et jardins et aimés de nos contemporains : l'*albizzia* (arbre de soie)

notamment, qu'on trouve désormais partout dans les jardins ensoleillés et abrités ; le micocoulier et le mûrier à papier, dont les frondaisons se laissent traverser par les rayons du soleil et qui font donc l'ombre légère.

Déposer quelques cailloux

Bien sûr, mais là on ne les verra fleurir qu'au printemps, on trouve aux quatre coins des tombes des lilas et des cytises. Et niché dans un coin de cimetière, un baguenaudier, un savonnier de Chine, un *parrotia persica*. Et enfin, splendeur des splendeurs dans la lumière d'automne, un frêne americana, au feuillage jaune d'or.

Dans les cimetières comme ailleurs, il faut bien sûr compter avec les oiseaux et les insectes, qui se chargent d'introduire des "incongrues", des fleurs sauvages, des herbes qu'on dit à tort mauvaises. Ainsi la ruine de Rome nous vient d'Italie, pousse entre les pierres et à l'ombre pendant que le *galinsoga* et la *chélidoine* (herbe à verve) s'emparent des coins oubliés.

Quelques particuliers ont agrémenté les tombes de leurs aimés de clématite, de bignone, de pervenche, etc. Rien n'arrête ici le désir d'embellir.

Ajoutons quand même qu'outre les fleurs, on découvre du côté de la division 3, chemin Halévy, une bien jolie coutume juive qui consiste à déposer quelques cailloux sur la tombe. Manière de faire un signe, de dire qu'on est passé. On peut donc le dire avec des fleurs et pourquoi pas aussi en semant quelques petits cailloux ?

Édith Canestrier

□ Prochaine visite générale du cimetière : jeudi 11 novembre à 15 h. Rendez-vous à l'entrée du cimetière, avenue Rachel.

Vous voulez nous aider ? Abonnez-vous !

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 20 € | <input type="checkbox"/> Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 20 € |
| <input type="checkbox"/> Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 36 € (20 € abonnement + 16 € cotisation) | <input type="checkbox"/> Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 36 € (20 € abonnement + 16 € cotisation) |
| <input type="checkbox"/> Je souscris un abonnement de soutien : un an 80 € (20 € abonnement + 60 € cotisation) | <input type="checkbox"/> Abonnement à l'étranger : 23 € |

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois", 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

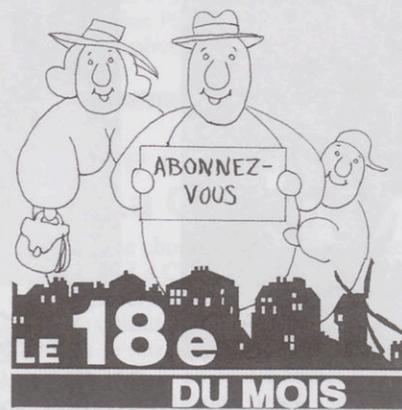
NOM : Prénom :

Adresse :

..... Date :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après :

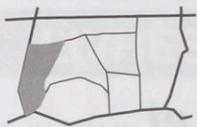
Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.



Sabadel

La vie des quartiers

Grandes Carrières



L'aménagement de la rue Capron pour début 2005

Petite rue montante entre l'avenue de Clichy et la rue Forest, la rue Capron va être réaménagée, dans le cadre du "quartier vert Cavallotti".

Objectifs des travaux, qui devraient commencer au premier semestre 2005 : la rendre plus aimable aux piétons et moins accessible aux voitures, et surtout y interdire le stationnement. Une réunion avec les riverains a été organisée, le 26 octobre, animée par Dominique Lamy, l'adjoint chargé de la voirie dans le 18e, pour en débattre.

L'accord s'est fait majoritairement pour réduire la chaussée à 3,50 mètres de largeur (plus large, cela permet les stationnements abusifs, plus étroit cela empêcherait les pompiers de passer) et parallèlement élargir de 0,50 mètres le trottoir côté impair de la rue (à gauche en montant de Clichy à Forest).

Il a également été décidé de mettre à même niveau chaussée et trottoirs, des potelets marquant la séparation et empêchant le stationnement ventouse. La chaussée restera pavée, les trottoirs seront revêtus d'un matériau lisse mais anti-dérapant.

Reste la question des caniveaux : deux de chaque côté de la chaussée ou un seul au milieu e la rue ? La technique décidera.



Une bonne adresse rue Caulaincourt

Les nouvelles propriétaires ne se sont pas trop cassé la tête pour appeler leur restaurant puisqu'elles ont choisi "Le 17 rue Caulaincourt". Lequel restaurant, comme vous l'avez deviné, se trouve à cette adresse. Les précédents - L'Estanco, Chez Corinne, La Roufflerie et surtout Le Cèpe à toi (spécialité de champignons) - s'étaient un peu plus forcés.

L'accueil est très sympathique. On vous en redonne si vous n'en avez pas assez. Une cuisine familiale de bon aloi avec un plat du jour et donc la garantie de produit frais.

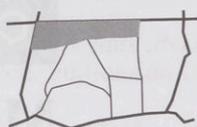
Pour un peu plus de 20 €, on passe un bon moment. Souhaitons-leur une bonne chance dans cette rue où la rotation des commerces est tout de même assez rapide (à part les indébouillonnables).

À essayer...

Paul Desalmand

La vie des quartiers

Porte Montmartre



Un jardin partagé rue Camille Flammarion

Des habitants d'une cité planchent sur la création d'un jardin partagé qui devrait sortir de terre l'été prochain.



Lors de la visite au Festival des jardins de Chaumont-sur-Loire.

Depuis quelques années, des jardins installés sur des friches, dans des cours d'immeubles ou dans des petits bouts de jardins publics, apparaissent autour de nous. Ces espaces verts d'un genre particulier que l'on appelle *jardins partagés* sont autant d'initiatives voulant rapprocher les gens et créer du lien social. Au 8 de la rue Camille-Flammarion, la compagnie *Résonances* s'est lancée dans cette aventure humaine et horticole.

Genèse du projet : l'OPAC, le bailleur social de la cité Flammarion lance une opération de requalification qui porte le nom peu évocateur de *résidentialisation*. Pour répondre à des problèmes de sécurité et d'atouppements dans les halls et les cages d'escaliers, l'OPAC a décidé que les habitants n'auraient plus accès qu'à leur bâtiment. Cet accès se faisant dorénavant par la rue et non plus par les cours, qu'allaient donc devenir tous les espaces communs situés au cœur des groupes d'immeubles et rendus inaccessibles ? C'est dans le contexte de fermeture de ces espaces que la compagnie *Résonances* propose un projet de création de *jardin partagé*. Accueil favorable et le jardin devrait sortir de terre l'été prochain.

Le petit univers de la cité

Les acteurs, danseurs, musiciens et conteurs professionnels de la compagnie sont installés depuis plusieurs années dans le quartier de la Porte Montmartre. Et depuis peu, *Résonances* a intégré un local flamboyant neuf au pied de la cité Flammarion. Compagnie créant des spectacles au sens strict du terme, elle s'inscrit aussi dans le domaine de l'éducation populaire et propose des

ateliers (musique, écriture, chant, danse) pour les tout-petits, les enfants, les ados et les adultes.

Une cité, à l'instar de la société tout entière, c'est un petit univers où se côtoient différents modes de vie, différents modes d'organisation et différents horaires. Cette diversité peut générer des conflits, qui sont pour la plupart des micro-conflits liés à la vie quotidienne. Issus d'incompréhensions entre les différentes communautés, ils existent aussi à l'intérieur des groupes eux-mêmes selon qu'on ait des enfants ou non, que l'on soit jeune ou retraité, que l'on écoute de la musique assez fort ou que l'on aspire au silence, que l'on soit couche-tôt ou couche-tard.

Le jardin comme outil

Comment faire alors pour que tout ce petit monde s'entende, s'écoute, et cohabite de manière plus apaisée. Et pourquoi pas un jardin ? Mais un jardin, c'est mieux s'il est aussi conçu comme un outil au service de ce "mieux vivre ensemble" cher à Naïma Taleb. D'où le thème choisi comme fil de toute la conception : celui des Droits de l'Homme et du citoyen, et par extension, de l'habitant de la cité Camille-Flammarion.

Intitulé *Arts-Droits dans la cour*, «il s'agit d'un micro-projet monté en collaboration avec l'OPAC, l'amicale des locataires (CNL) et les habitants qui vont alimenter avec leurs idées la conception du jardin», souligne Olivier Jourdan, intervenant dans le projet en tant que spécialiste des matériaux et de leur mise en œuvre.

Le but du jeu, c'est que les locataires s'approprient le lieu tout en y étant acteurs. Le texte des Droits de l'Homme, mâtiné du grain de sel des

habitants, apparaîtra à divers emplacements du jardin. Sans doute sur de la céramique : un atelier de l'ADAC, partenaire de l'opération, prêtera son savoir-faire et ses fours. Un atelier d'écriture et de réécriture animé par Seyhmus Dagtekin, poète et auteur, en fournira la substance.

Une frénésie de visites

Les habitants de la cité ont répondu présents et le projet a pris une ampleur inattendue. Ainsi, depuis le mois d'août, c'est une véritable frénésie de visites de jardins qui a touché une vingtaine de familles, ce qui représente un peu plus d'une centaine de personnes sur les 272 que compte la cité.

Bien sûr, ils ont rendu visite à leurs voisins des *Jardins du Ruisseau* implantés sur la Petite Ceinture. Ils sont allés la *Maison du jardinage*, ils ont vu, les jardins d'Aligresse (12^e), la serre à légumes et le 11 quai de l'Oise ainsi que la cité Léon Giraud et le potager de Flandres (19^e). Ils ont aussi arpenté les ateliers de jardinage du parc de la Villette, les jardins de Bagatelle au bois de Boulogne, les jardins mosaïques d'Auteuil. Et huit d'entre eux ont même poussé la tournée jusqu'au *Festival international des jardins* qui se tient tous les ans à Chaumont-sur-Loire.

Au fil des découvertes, une banque d'images de références a pu être constituée. Les habitants participent aussi à un travail sur les matériaux et leur rendu, car dans la cité un vocabulaire existe déjà et est constitué par les mosaïques, les briques rouges, la typographie utilisée pour la numérotation des bâtiments, etc.

Qu'on se le dise, le futur jardin est une affaire sérieuse. La compagnie *Résonances* assume complètement la direction artistique de ce projet et dira non au "vite fait, mal fait" «Plus on sera dans le beau, plus les gens prendront soin de leur environnement et quand on est bien quelque part, ça change tout», raconte Naïma Taleb.

La compagnie *Résonances* tient là un pari audacieux «Si le petit frère plante des fleurs, le grand frère ne viendra pas piétiner, si son enfant prend du plaisir sur une parcelle, on ne jettera rien par la fenêtre.»

Un jardin, une belle idée, qui n'est pourtant pas partagée par l'ensemble des locataires de la cité, et certains sont venus le dire... ce qui est un bon début pour ceux qui pensent ce projet comme lieu de parole.

Nadia Djabali

□ *Résonances*, 8 rue Camille Flammarion. Tél. : 01 44 85 53 86.

18^e

SPORTS

Foot : "carton rouge" à Jean-Paul Huchon

"Carton rouge" à Jean-Paul Huchon, le président du conseil régional d'Ile-de-France, pour la façon dont il conçoit l'aide au transport des jeunes sportifs (13-18 ans) devant aller disputer un match au loin.

Le conseil régional a décidé au printemps dernier d'allouer aux clubs des "chèques transports" pour régler le coût du carburant en cas de déplacement en Ile-de-France : 10 € pour une voiture particulière ou de location, 30 pour un minibus et 100 pour un car. Très bien mais... ces chèques ne sont acceptés que chez Carrefour, ou par les sociétés Europcar ou Autocars Darce-Gros !

Robert Weinberger, le président de l'*Espérance sportive parisienne* (ESP), le plus gros club de foot du 18e, a vu rouge et il a écrit à M. Huchon.

En plus, le chèque transport "autocar" est assorti de l'obligation d'utiliser les services d'une compagnie de car désignée par le conseil régional... dont le tarif est de 140 € plus élevé que celui de la compagnie actuellement utilisée par l'ESP, si bien qu'au total celle-ci y perdrait !

«*Au lieu de défendre et d'aider ceux que banalement on appelle le "bas", la mesure servira à remplir le bas de laine d'une compagnie de cars qui reçoit le monopole des déplacements sportifs*», dit M. Weinberger. Il signale aussi que les clubs

populaires comme le sien ne disposent pas de parents "motorisés" ou susceptibles de louer chez Europcar.

Plutôt que ce marché de dupes, il souligne que «*la seule mesure efficace, apportant une aide réelle, serait de verser la somme aux clubs qui pourraient présenter une facture de car*» et il dit «*espérer qu'il ne s'agit que d'un malentendu*». ■

Foot : trois équipes du 18e en concurrence

Les trois équipes phares seniors du 18e opèrent cette année, en championnat, dans la même première division et le même groupe B du district de Seine-Saint-Denis. De beaux derbys en perspective. Le groupe comporte douze équipes, et à la fin de l'année, seule l'équipe classée première montera dans la division supérieure.

Après cinq matches, l'*Espérance Sportive Parisienne* est deuxième avec 17 points, l'*Olympic Montmartre* septième avec 11 points, et les *Enfants de la Goutte d'Or* dixièmes avec 9 points, loin des objectifs de l'entraîneur Jacques Mendy pour cette saison !

Championnet-sports : l'athlétisme attire du monde

Satisfaction pour la rentrée 2004 à l'école d'athlétisme de Championnet-sports, où les jeunes sont aussi nombreux que l'an dernier, avec un fort pourcentage de réinscriptions, ce qui tend à prouver que la qualité du club est appréciée.

En octobre, quatre jeunes athlètes de Championnet avaient été sélectionnés pour la compétition Paris-Bruxelles, qui oppose les benjamins et les minimes des deux villes. Farah Mehani (benjamine) a remporté

le 1 000 m en 3'26"88 (excellente performance). Estelle Tuo (javelot minime) et Stéphane Niermans (300 m minime) ont terminé troisièmes.

En octobre encore, aux interclubs d'Ile-de-France, l'équipe de Championnet (juniors et espoirs garçons) a terminé première devant Cormeilles et le Stade français, et s'est donc qualifiée pour les championnats de France qui devaient avoir lieu quelques semaines plus tard à Remiremont. ■

Tennis de table : Guy Amouretti décoré

Guy Amouretti, qui fut sept fois champion de France de tennis de table entre 1944 et 1959, et vice-champion du monde en 1948 et 1952 (voir son portrait dans *Le 18e du mois*, avril

2002), se verra remettre le 22 novembre la médaille des "Gloires du Sport" par le ministre de la Jeunesse et des Sports. Cette médaille récompense "une contribution excep-

tionnelle du sportif de haut niveau dans le sport qu'il a pratiqué". Pour cette douzième promotion, huit sportifs ont été désignés (tennis de table, rugby, ski, cyclisme...). ■

18^e

CULTURE

28 novembre : Festival du livre d'écologie

de 11 h à 19 h, à la Halle Saint-Pierre (et non pas à la cour du Maroc comme l'an dernier).

Les auteurs, les associations et les revues présents explorent les pistes allant des petits tuyaux pour soulager sa conscience aux thématiques plus larges, comme ce *Guide du développement durable*, œuvre d'un habitant du 18e, Michel Giran. A signaler une conférence : *Quelle écologie pour*

quel environnement ?, ainsi qu'un débat sur l'avenir de la planète.

Par ailleurs, le Festival remettra le 24 novembre, à la librairie *l'Humeur vagabonde*, 44 rue du Poteau, son prix jeunesse récompensant le meilleur livre s'adressant au jeune public.

□ Festival du livre d'écologie, Halle St-Pierre, 2 rue Ronsard. Renseignements : www.festival-livre-ecologie.org

Cinéastes créateurs : un appel pour le Kinoléon

Le Lavoir moderne parisien et l'atelier de création *Encore et Encore* ont lancé un appel à contribution en vue d'organiser des projections au LMP de janvier à juillet. Les films, vidéos, installations ou performances

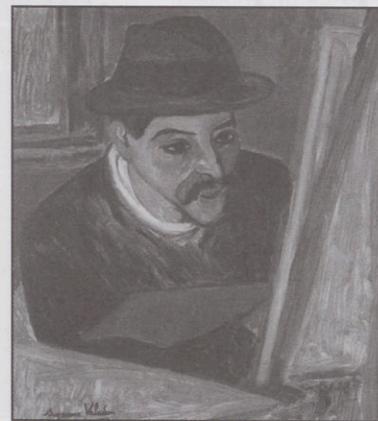
devront porter sur un des thèmes suivants : la splendeur, le silence, l'invisible, l'ivresse, l'éternité ou la jubilation. La date limite d'inscription est fixée au 14 décembre.

□ Rens. : www.encore-et-encore.biz

18^e

CULTURE

Montmartre et l'École de Paris dans la salle des fêtes de la mairie



Maurice Utrillo à son chevalet, peint par sa mère Suzanne Valadon.

C'est une des œuvres les plus fortes de cette exposition.

Suzanne Valadon et Maurice Utrillo, Braque et Picasso, Pascin, Dufy, Othon Friesz, Van Dongen, Modigliani, Gargallo, Rouault... des artistes de "l'École de Paris" qui ont vécu et peint à Montmartre entre 1880 et 1930 s'exposent jusqu'au 27 novembre à la mairie du 18e : vingt-trois œuvres, peintures, gravures, dessins et quelques sculptures, prêtées par le Musée d'art moderne de la Ville de Paris pendant sa fermeture pour travaux, et accrochées dans la salle des fêtes.

C'est dommage d'ailleurs de ne pas avoir profité du cadre kitsch de la salle des fêtes, à dorures et moulures, récemment rénové de frais, et d'avoir caché ce décor sous des panneaux d'un blanc aveuglant n'allant pas jusqu'au plafond ornemental. D'autre part, vingt-trois œuvres, c'est peu quand on sait la richesse de la période et on reste quelque peu sur sa faim.

Il ne faut pas toutefois boudier son plaisir devant le somptueux *Nu à la couverture rayée* de Valadon ou son portrait d'*Utrillo devant son chevalet*, ni devant la *Caryatide* de Modigliani ou ce *Vieux marc*, huile et sable sur toile cirée, des débuts de la période cubiste de Picasso, ou encore ce *Portrait de Chagall* en bronze découpé de Pablo Gargallo, ou les jeunes filles tellement art déco de Pascin, les deux Braque, l'aquarelle de Rouault...

Rouault, c'est une surprise, il n'était pas prévu dans la liste initiale des œuvres exposées. En revanche, on avait promis Toulouse-Lautrec et Steinlen et ils n'y figurent pas. On pensait voir deux Modigliani, il n'y en a qu'un, un seul Braque, il y en a deux. Les Picasso ne sont pas exactement ceux annoncés mais baste !

Montmartre et l'École de Paris : si on énumère tous ces Parisiens, on s'aperçoit que la moitié étaient des étrangers. En inaugurant l'exposition, Daniel Vaillant l'a justement fait remarquer. L'art, la vie, la création n'ont pas de frontières.

M.-P. L.

Autour de l'exposition

Des visites guidées (gratuites) de l'exposition sont proposées aux adultes les 2, 9, 16, 23, 30 novembre à 12 h 30, - ainsi que des ateliers, "sur les traces de Valadon et Utrillo, apprendre à dessiner sur le vif", les 4, 18, 25 novembre et 2 décembre à 15 h (gratuits sur réservation au 01 53 67 40 83). Une *promenade architecturale*, mardi 16 à 15 h, suivra un parcours retraçant des lieux historiques de Montmartre (ateliers, cafés...) fréquentés par les artistes de "l'école de Paris". Gratuite sur réservation au même numéro.

Pour les enfants, des ateliers sont proposés les 3, 10, 17, 24 novembre et 1er décembre, à 14 h 30. Gratuits sur réservation au même numéro.

18^e

LIVRES

Plus de mille faits divers

● *Guide du Paris des faits divers*, par Serge Garde, Valérie Mauro et Rémi Gardebled. Éditions du Cherche-Midi. 360 pages, 22 €.

Les auteurs proposent plus d'un millier de faits divers, classés arrondissement par arrondissement, rue par rue, du Moyen-Âge à nos jours, racontés parfois en trois ou quatre lignes, parfois plus longuement. Le caractère extrêmement disparate de cette compilation en fait un livre étrange, bien peu conforme aux normes habituelles des ouvrages d'histoire. Les amateurs de la "petite histoire" et des quartiers de Paris y trouveront cependant des anecdotes intéressantes et donnant parfois matière à réflexion.

Ainsi, entre bien d'autres récits, dans le chapitre consacré au 18^e arrondissement, ce fait divers situé 98 rue Championnet (et que l'hebdomadaire *Détective* avait relaté à l'époque) :

« Le 6 septembre 1933, Sonia Rozencwajg, 13 ans, envoie son petit frère Lazare chez le cordonnier de la rue Letort pour y chercher une paire de chaussures ressemelées. Le cordonnier absent, c'est le patron du café voisin,

Thiolas, qui réceptionne l'enfant. Une belle occasion d'amuser sa clientèle. Il asticote l'enfant, lui demande pourquoi il parle si mal le français. "T'es idiot ou tu viens d'un autre

pays ?" Il attrape l'enfant et le déculotte "afin de voir sa religion". Tout le monde s'esclaffe. Sonia surgit sur le seuil du café et traite le cafetier de "sale cochon !" Outré, Thiolas saisit la fillette par le bras et la traîne au commissariat où elle subit une admonestation. Le bistrot la ramène en menaçant : "Ça va vous coûter cher. Au moins 500 francs et si ta mère ne peut pas payer, vous irez tous en prison !" Sonia se réfugie chez elle, écrit une lettre d'adieu à sa mère et court se jeter dans la Seine. »

Noël Monier



D.R.

La guerre de 14-18 vue avec des yeux d'enfants

● *La guerre des crayons*. Dessins des écoliers des rues Sainte-Isaure et Lepic, présentés par Manon Pignot. Éditions Parigramme. 127 pages, 25 €.

De 1914 à 1918, les enfants des écoles Sainte-Isaure et Lepic ont dessiné leur vision du conflit. Ces dessins – scènes de la vie quotidienne d'une ville en guerre et d'une école publique mobilisée pour la patrie, et aussi scènes de batailles, de carnages, de morts, de deuil – ont été miraculeusement préservés et sont conservés au Musée de Montmartre.

Ce sont plus d'un millier de dessins à la plume et aux crayons de couleur, réalisés par les "grands" de 12-13 ans de Sainte-Isaure et les "petits" de 6 à 8 ans de Lepic.

Ils avaient fait l'objet d'expositions, d'abord au *Petit Nèy*, puis à la mairie du 18^e l'an dernier, à l'occasion de la commémoration du 11 novembre (et des "fusillés pour l'exemple"). Ils sont maintenant rassemblés dans un livre, *La guerre des*

crayons, et présentés par une jeune historienne, Manon Pignot.

Dessins élaborés des plus grands, dessins plus spontanés, plus violents et même sauvages des petits, ils reflètent le chaos qui a bouleversé leur vie pendant quatre ans : patriotisme et même chauvinisme, mais aussi sens de la responsabilité, et un sentiment d'angoisse permanent de ceux qui seront devenus adultes en 1939 pour une autre guerre.

Classés de manière thématique (l'école et la guerre, le bourrage de crâne, les petits "poilus" de l'arrière, la guerre avec des yeux d'enfants, la violence, vivre à Paris), les dessins sont commentés et ponctués de quelques autres documents : photos, cartes postales, jouets guerriers, couvertures de livres et manuels pour enfants, tickets de rationnement, médailles vendues au profit des soldats...

Complexes et ambigus, ces dessins témoignent de la grande tuerie vue par des innocents.

Marie-Pierre Larrivé

Une voie sur berge au pied du Sacré-Cœur

● *Paris-sous-Seine*, BD de Morvan et Munuera. Éditions Dupuis. 48 pages, 8,20

Une louable invention (prendre l'eau où il y en a trop pour la redistribuer ailleurs) du comte de Champignac lui échappe. Des méchants s'en emparent. Paris est inondé. Spirou et Fantasio enquêtent.

Dans *Paris-sous-Seine*, album saluant le retour de Spirou après six ans d'absence, la capitale est noyée et seuls émergent quelques monuments. La butte Montmartre prend des allures



d'île flottante et on débarque en canot au pied des marches du Sacré-Cœur, devenu arche-refuge des animaux du zoo. Étonnant !

M.-P. L.

Le romanesque frelaté des gangsters

● *Paris gangsters. Mecs, macs et micmacs du milieu parisien*, par Claude Dubois. Éditions Parigramme. 206 pages abondamment illustrées, 29 €.

Des "apaches" du début du XX^e siècle au "milieu" structuré des années 30, 40 et 50, le monde des voyous et des criminels a toujours exercé sur les "caves" que nous sommes une fascination, et inspiré d'innombrables romans, films et chansons. C'est à ce romanesque un peu frelaté qu'est voué ce livre. Le haut et le bas Montmartre, autour de Pigalle, y sont abondamment cités : ce quartier fut un centre nerveux du "milieu", et son histoire est semée de règlements de comptes sanglants, de décors et de personnages pittoresques.

L'illustration est très abondante et de remarquable qualité, comme dans le plupart des livres des éditions Parigramme. Le texte, lui, ne suit pas une ligne continue, ni chronologique ni thématique. Il se situe dans la lignée du *Montmartre du plaisir et du crime* de Louis Chevalier (paru en 1980), si souvent cité et si décevant. Il vagabonde au gré des idées qui passent par la tête de l'auteur et de son goût pour les effets de style - et l'argot lui en permet beaucoup -, mais on n'y trouve pas d'informations inédites : de l'histoire de Casque d'Or à celle de la bande de Pierrot le fou, tout cela a déjà été raconté ailleurs, souvent de façon plus détaillée.

N. M.

Pour ceux qui souhaitent publier un livre

● *Guide pratique de l'écrivain*, par Paul Desalmand. Éditions Leduc (50 rue de Plaisance, 75014). 408 pages, 18 €.

Il s'agit d'un ouvrage répondant à un besoin, trop négligé jusqu'à présent : le besoin, pour quiconque a envie de publier un livre, d'avoir suffisamment d'indications pratiques pour se débrouiller dans le maquis de l'édition.

Paul Desalmand, l'auteur (qui fait partie de l'équipe du *18^e du mois*) commence par situer son propos dans le panorama actuel de l'édition : évolutions techniques ("de la typo à la PAO", "l'impression numérique"), évolutions économiques ("l'explosion du multimédia", "le marketing planétaire"). Il étudie ensuite, de façon très concrète, les grandes étapes de l'histoire d'un livre : comment présenter son manuscrit (ou son tapuscrit), le choix d'un titre, la recherche d'un éditeur et les différents types de contrats d'édition, les notions juridiques à connaître, notamment ce qui concerne le "droit d'auteur", et la façon de les utiliser, etc.

Avec, pour finir, un important chapitre indiquant où se documenter sur toutes ces questions.

N. M.

□ Voir : www.sitartmag.com/desalmand2.htm

12 romans sélectionnés pour le Prix Wepler

Le Prix Wepler, créé par la Librairie des Abbesses et soutenu par la Fondation La Poste, sera décerné pour la sixième fois, le 15 novembre, à la brasserie Wepler, place Clichy.

La première sélection, effectuée par le jury de dix membres, comporte les romans récents de J.-Chr. Bailly, J.-L. Benoziglio, François Bon, J.-M. Delacompée, Chloé Delaume, W. Desmond, Ph. Forest, J.-H. Gaillot, Béatrice Leca, J.-L. Magnan, Ph. Ségur, P. Senges.

Parmi les membres du jury, on compte deux libraires, deux journalistes, une bibliothécaire détenue et de simples lecteurs et lectrices. ■

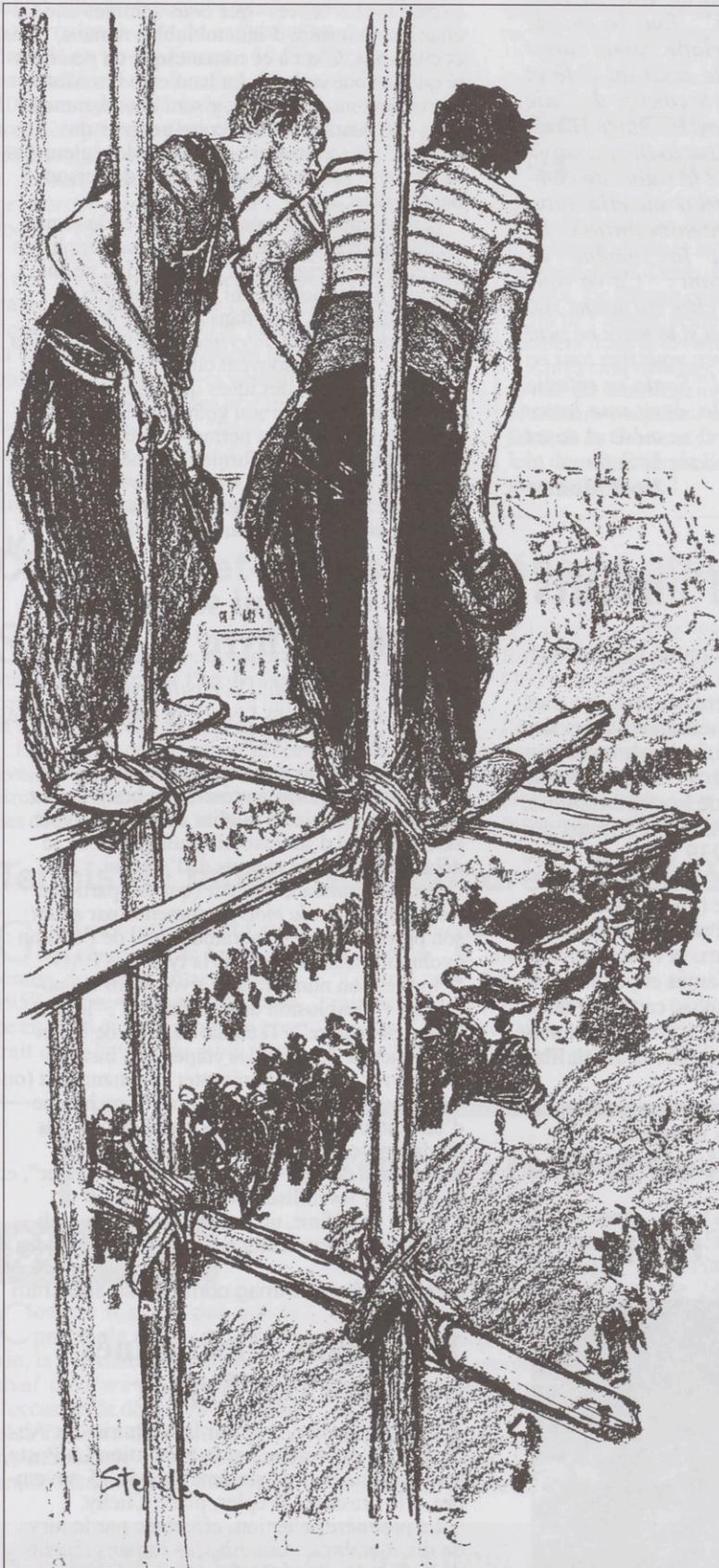
18^e

CULTURE

Le grand Steinlen au Musée de Montmartre

Au Musée de Montmartre s'ouvre, le 11 novembre, une grande exposition sur le dessinateur et peintre Steinlen, qui doit durer jusqu'au 13 février (tous les jours sauf lundi de 10 h à 18 h). Entre 1880 et 1930, Montmartre a été le port d'attache

d'une pléiade de brillants dessinateurs de presse : Vallotton, Willette, Forain, Caran d'Ache, Léandre, Poulbot, etc., qui se connurent, furent parfois liés d'amitié, eurent parfois aussi des engagements opposés... Steinlen (1859-1923) fut peut-être le plus grand, en tout cas le plus attachant.



Cette lithographie de Steinlen, deux maçons sur un échafaudage qui regardent passer un enterrement, illustre une chanson de Maurice Boukay (un des habitués du *Chat noir*) intitulée *Tu t'en iras les pieds devant*. Steinlen, comme beaucoup d'autres dessinateurs de son époque, dessinait directement au crayon gras sur la pierre à lithographe. Il savait tirer de cette technique des effets saisissants.

L'univers de Steinlen, c'est la rue. Il l'aime, la comprend, il sait d'un coup de crayon en rendre la poésie, les joies, les colères. Le mouvement de hanche de la blanchisseuse portant l'énorme ballot de linge, les chiffonniers qui tremblent de froid dans le petit matin, le dos courbé des ouvriers rentrant de leur journée de travail, les mioches qui courent dans les jambes de leur mère, le cheval maigre tirant un fardier, la marchande de bouquets faisant le tour des cafés de nuit, les chanteurs de rue, la fête sous les lampions du 14 juillet, les filles de joie que les sergots font monter dans le panier à salade, le bistrotier derrière son comptoir, les élégantes, les clochards, les marlous, les marchands des quatre saisons...



Au marché. Une des innombrables scènes de rue dont Steinlen est l'auteur.

Sa vocation, c'est le dessin

Né à Lausanne, Théophile Alexandre Steinlen débarque à Montmartre en 1881. Il a 22 ans. Il a abandonné deux ans auparavant des études de pasteur, ayant compris que sa vocation, c'est le dessin.

Montmartre, pour lui comme pour beaucoup d'autres, c'est d'abord la misère. Il fait des connaissances. Toute la bande du *Chat noir* : des écrivains, Alphonse Allais, Émile Goudeau, des chansonniers, Jules Jouy, Mac Nab, Aristide Bruant, des peintres et dessinateurs, Forain, Caran d'Ache, etc., et Willette dont

il restera l'ami toute sa vie, en dépit de l'évolution qui portera Willette de plus en plus loin de lui sur le plan des idées. (Voir les articles sur Willette dans le 18e du mois n° 104, 105 et 106). Steinlen est fidèle en amitié.

Un de ses premiers travaux, c'est l'illustration du recueil de chansons de Bruant, *Dans la rue*. Il illustre aussi ceux de Paul Delmet (le musicien *des Petits pavés* et *d'Envoi de fleurs*), et des dizaines de ces "feuilles de chansons" que les musiciens des rues vendent au public.

Son style s'affirme : le trait à la fois vigoureux et souple, l'usage de la lumière alternant avec des noirs profonds, ce qui rend ses dessins et ses



Mineurs se rendant au travail, peinture de Steinlen. Il avait passé plusieurs semaines avec les mineurs du Nord et en avait rapporté un ensemble de tableaux et de gravures où apparaissent ses préoccupations sociales.

lithographies si modernes à nos yeux. Il travaille pour des journaux comme le *Mirliton* de Bruant, le *Courrier français*, *Gil Blas*, plus tard le *Rire* et *l'Assiette au beurre*, et même, ce qui est plus surprenant, *les Veillées des chaumières*. Il réalise de nombreuses (et souvent très belles) affiches.

Il est très engagé politiquement, il collabore régulièrement, parfois sans être payé, à des journaux de l'extrême-gauche d'alors,

L'abondance des sujets d'actualité nous oblige à repousser au prochain numéro la suite de la série d'articles sur l'histoire des boulevards de Clichy et de Rochechouart. Que nos lecteurs nous en excusent.

Rencontres avec des poètes du Chili et de Russie

Les *Parvis poétiques*, animés par Marc Delouze, invitent régulièrement dans le 18e des grands poètes originaires du monde entier. Deux rencontres ce mois-ci, à la *Fond'action Boris Vian*, 6 bis cité Véron (la cité Véron se trouve à côté du Moulin-Rouge, près de la place Blanche).

● **Dimanche 7 novembre, 16 h 45**

Luis Mizon, né à Valparaíso en 1942, a dû quitter le Chili en 1974 après le coup d'État de Pinochet et vit à Paris. Il est considéré comme un des plus grands poètes latino-américains. Il y aura avec lui **Sapho**, chanteuse et poète, qui passe du rock à Oum Kalthoum et chante en français, en arabe, en espagnol : «*La seule terre que je connaisse est une poignée de paroles...*»

● **Samedi 27 novembre, 16 h 45**

Dans le cadre de la semaine *Les belles étrangères* du Centre national du livre, on rencontrera deux poètes russes, **Véra Pavlova**, qui est aussi musicienne, et **Lev Rubinstein**, membre du groupe des *Conceptualistes* qui formèrent dans les années 70 une avant-garde inventive et insolente.

Entrée gratuite. À l'issue de ces réunions, on se retrouvera autour d'un buffet. (Chacun peut apporter un petit "présent de bouche".)

Poèmes de prisonniers de guerre

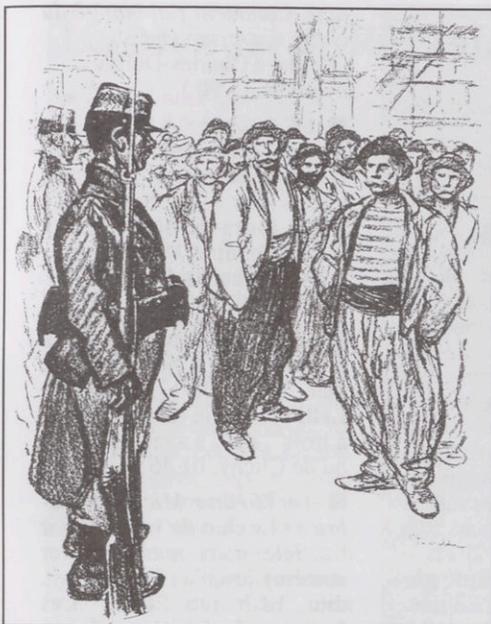
À la soirée du *Cercle des poètes Adu 18e*, vendredi 19 novembre à 20 h au café *Les Chiffons* (90 rue Marcadet), Michel Reynaud, auteur d'une anthologie de poèmes de prisonniers de guerre, *Une seule pensée liberté*, évoquera ces combattants souvent oubliés.

L'art photographique au Centre Carpeaux

Chaque année, l'association Carpeaux organise une exposition d'art contemporain. Cette année, du 15 novembre au 2 décembre, elle est consacrée à l'art photographique sous toutes ses formes.

L'association Carpeaux est l'élément moteur du *Centre d'accueil thérapeutique du 18e*, ouvert à toute personne en difficulté psychologique. Depuis sa création, le Centre Carpeaux considère que l'art peut être un élément important des dispositifs de soins, aussi bien la pratique artistique créatrice que la fréquentation des œuvres d'art. C'est pourquoi l'association Carpeaux met en œuvre des ateliers et organise régulièrement des expositions.

□ 258 rue Marcadet, escalier N, 2e étage. Lundi, mercredi, jeudi de 10 h à 18 h. Entrée libre.



● **Ci-dessus, à gauche :** *La grève*. Ce dessin, paru en pleine page dans le journal anarchiste *La Feuille*, édité par Zo d'Axa, a été reproduit tout au long du XXe siècle.

● **Ci-dessus, à droite :** *Entre deux trains*, un des dessins réalisés par Steinlen après son séjour au front parmi les soldats. C'est peut-être de cette image qu'Aragon s'est inspiré pour son poème *Tu n'en reviendras pas*, mis en musique par Léo Ferré...

● **Ci-contre :** *La gloire*. Dessin et légende se passent de commentaire.

● **Ci-dessous :** Affiche d'une exposition Steinlen organisée en 1894, et évoquant notamment son amour des chats.

socialistes (comme le *Chambard*), ou anarchistes (comme la *Feuille* de Zo d'Axa), syndicalistes. Certains de ses dessins seront reproduits tout au long du XXe siècle, tel le fameux *En grève* d'octobre 1898.

Contrairement à Willette et à Forain, on ne trouve pas chez lui d'antisémitisme. Si l'on veut résumer ses idées à ce sujet, ce serait peut-être par la formule des anarcho-syndicalistes : "Entre un patron juif et un patron non-juif, pas de différence." Mais il a trop d'amour pour les pauvres gens pour s'en prendre aux juifs en tant que tels.

Voir sur place la vie des soldats

Ce qui le différencie profondément de son ami Willette, c'est son attention à la vérité des gens et du monde dans lequel ils vivent (il passe par exemple plusieurs semaines à visiter les mines avant de réaliser un livre sur les mineurs), alors que les personnages et les décors de Willette sont le plus souvent stéréotypés.

Ce qui le différencie aussi, c'est, malgré la férocité de certaines de ses caricatures politiques, la tendresse constante de Steinlen pour les pauvres, les opprimés, et d'une façon générale pour les gens simples, alors que chez Willette pointe souvent une amertume, un scepticisme sur l'humanité, qui entraînent une vraie méchanceté.

Pendant la guerre de 14-18, alors que Forain, devenu très riche et très conservateur, s'affirme comme un



chantre du "jusqu'au-boutisme", alors que Willette se complait dans les images de tortures et de massacres, Steinlen part au front pour voir sur place la vie des soldats. Il en ramène les images d'une misère insupportable, une compassion égale pour les poilus dans les tranchées, les civils fuyant sur les routes et les prisonniers allemands...

Il vivra jusqu'à sa mort à Montmartre, nourrissant ses chats. Car il a une passion privée, les chats, auxquels il consacre d'innombrables dessins, aquarelles, tableaux. À l'amitié des chats aussi, il a été d'une fidélité sans faille.

Noël Monier

Au Funambule

Lettres de mon moulin
d'Alphonse Daudet

J'ai failli ne pas y aller, craignant un côté scolaire. Une amie m'y a entraîné. Je me suis rendu compte que j'avais tort. Jacques-Henri Delcamp est un merveilleux diseur, sobre, n'en rajoutant pas, ne cédant pas au cabotinage comme le font trop de ses confrères.

On constate aussi qu'à la différence de nombreux textes de l'époque, la prose de Daudet tient. Rien ne vieillit plus vite que l'écriture artiste, la littérature littéraire. Daudet n'y cède jamais. Delcamp en rend la fraîcheur chaleureuse.

Pas réservé aux enfants, mais à partir de 10 ans ils peuvent venir. Ne me dites pas qu'ils lisent tout autre chose. Je vous promets qu'ils seront pris. C'est bien simple, j'ai failli pleurer en écoutant l'histoire de la chèvre de Monsieur Seguin. L'histoire de la promenade en diligence est d'une beauté poignante. Il n'y a que *La mort du Dauphin* qui ne paraît pas à sa place dans cette évocation d'une Provence passée et, grâce à Daudet, encore bien présente. PAAD

□ Dim. à 18 h et lundi 20 h 30.
53 rue des Saules.
Rés. 01 42 23 88 83.

Théâtre des Abbesses

Pessah/Passage

de Laura Forti

Du 5 au 27 novembre

C'est Pessah, la Pâque juive. Une famille : la mère, possessive, abusive ; un fils, dont c'est l'anniversaire, et qui ne vient pas ; un père, absent lui aussi - il est en clinique - et deux filles qui essaient de trouver leur place ailleurs que dans les albums d'un passé malheureux reconstitué par la mère lambeau par lambeau. Mais derrière ce démembrement familial, montré avec finesse et acuité, se profile la recherche de rituels religieux derrière les rituels du quotidien... R.P.

□ 31 rue des Abbesses.
Loc. 01 42 74 22 77.

Au Théâtre Ouvert

Kaddish pour l'enfant
qui ne naîtra pas

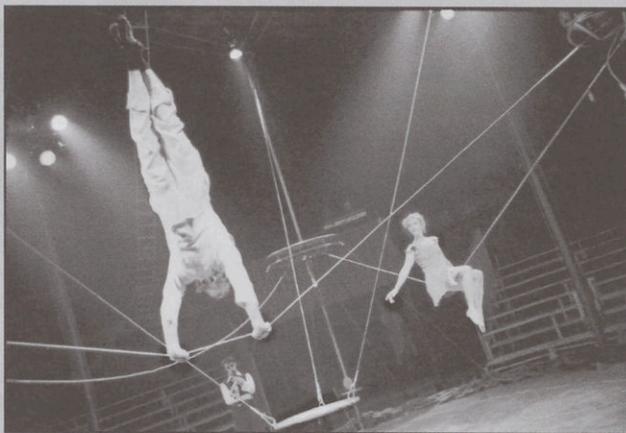
d'Imre Kertész

Du 15 nov. au 11 décembre

C'est pour l'enfant auquel il n'a jamais voulu donner naissance qu'Imre Kertész, juif hongrois né en 1929, ancien déporté, prononce le Kaddish - la prière des morts. D'une densité et d'une véhémence peu communes, ce monologue intérieur est le récit d'une expé-

Dans la cour du Maroc

Le bus d'Alternative nomade



Une image du spectacle de l'Envolée cirque.

Jusqu'au 14 novembre, le groupe marseillais *Alternative nomade* installe son bus dans la cour du Maroc.

Le bus est presque dissimulé sous un chapiteau rouge, l'espace entre le chapiteau et le bus formant une galerie circulaire, espace d'exposition. À l'intérieur, les passagers/spectateurs sont invités à s'asseoir dans le bus dont, grâce à un système de diffusion simultanée, les fenêtres deviennent écrans. Sur la vitre avant, le simulateur reproduit la réalité d'un voyage en carito, en taxi-brousse, en pirogue, en avion.

D'autres projections sur les six fenêtres latérales, si bien que le spectateur se trouve transporté d'Afrique en Amérique latine, immergé entre de multiples séquences documentaires rapprochant des images et des personnages filmés à des milliers de kilomètres les uns des autres. C'est un véritable carambolage visuel et sonore. Les voix, les musiques, les cliquetis des transports s'imbriquent également, se répondent pour créer un espace sonore original.

L'escapade se poursuit dans la salle documentaire à l'arrière, conçue comme un salon

rienne confisquée par le souvenir de la tragédie concentrationnaire. Du fond de la souffrance extrême, ce que pleure le locuteur narrateur, ce n'est pas seulement "l'enfant qui ne naîtra pas", c'est l'humanité entière. (Le 23 à 19 h, rencontre avec l'équipe artistique.) C.C.

■ **Les lundis du Théâtre Ouvert** : 8 nov. 19 h, lecture de *Zig et More* de Marine Auriol. Le 29, lecture de *Léonore, tousjours*, de Christine Angot.

□ 4 bis cité Véron.
Rés. 01 42 62 59 49.

À l'Étoile du nord

Fugaces

de Josep M. Benet i Jornet
Du 15 nov. au 19 décembre

Une soirée d'été entre amis, un peu convenue... Un homme quitte les convives et va rejoindre sa fille qui part en voyage le lendemain. C'est alors l'échange intense du deuxième acte entre un homme et une femme, père et fille, qui s'aiment "au-delà des limites. Puis nous retrouvons les convives qui, dans une sorte d'harmonie, ignorant les événements du deuxième acte, livrent chacun sa philosophie de la vie... Cette construction dramatique «ne vise pas tant à faire de *Fugaces* le lieu d'une transgression "acceptable" que celui d'une relation extrême, source de mystère, de réflexion

plus que de répulsion». Josep Maria Benet i Jornet est l'un des chefs de file du théâtre catalan contemporain.

□ 16 rue Georgette Agutte.
01 42 26 47 47.
Lundi et sam. 19 h. Mar., jeu., vend. 20 h 30. Dim. 16 h.

Lavoir moderne parisien

Wedrujace cafés

café spectacle itinérant

Du 2 au 6 novembre,
et les 9 et 10, 12 et 13 nov.

Mélange de théâtre, musique et chant, monté par deux compagnies : *Graines de soleil*, basée à la Goutte d'Or où elle anime des ateliers, des créations, et *Station Stacja Szamocin*, "troupe de marionnettes et d'objets", qui travaille dans une ancienne gare désaffectée de la ville de Szamocin en Pologne. Leur rencontre est née du désir de mélanger les univers : cultures différentes, modes d'expression différents. *Graines de soleil* travaille depuis quelque temps sur le thème de l'exil, qui implique la nostalgie de ce qu'on a quitté, mais aussi la rencontre des autres.

■ **Également au LMP** : • Du 10 au 13 nov., dans le cadre du **Festival international de Théâtre action**, trois spectacles, présentés par *Graines de soleil*. (Rens. : www.theatre.action.be)

marocain où l'on nous sert le thé à la menthe...

□ 45 rue d'Aubervilliers. Mar. à vend. 18 h à minuit, sam. et dim. 14 h à minuit. 06 61 85 99 17. Entrée 5 €.

■ **Également dans la cour du Maroc**, sous le chapiteau du Cirque électrique, le spectacle de l'**Envolée cirque**, *Et moi*, continue jusqu'au 28 novembre. C'est un "quintet de cirque" - deux acrobates sur fil souple et trois musiciens -, entre jeux et danse, équilibre et déséquilibre, musicalité et gestuelle. De jeu. à sam. 20 h, dim. 17 h. 01 48 40 53 13.

■ **Le Cirque électrique** propose, du 12 nov. au 23 déc., *Une saison en enfer*, création pluridisciplinaire (cirque, musique, théâtre) inspirée d'Arthur Rimbaud. De merc. à sam. 21 h, dim. 18 h. 12 €.

■ **Curieux dimanche de Madame Macario**, dim. 14 nov. 19 h. Musique, bruit, vidéo, performance, théâtre d'ici et d'ailleurs. L'entrée est jouée au dé : de 1 à 6 € selon la chance !

■ **Dirty movies**, jeudi 11 novembre à 21 h : films expérimentaux, documentaires et fictions, et concert. 06 64 92 32 01.

Lavoir moderne parisien
Dans les villesmise en scène Susana Lastreto
Du 16 au 20 novembre

Deux spectacles en alternance : *Nuit d'été dans les Andes* traite du regard qu'une immigrée latino-américaine porte sur la France. *Dans les villes*, «feu d'artifice baroque», parle de sexe, de pornographie, de chômage, de souffrance... mais avec un grand rire rabelaisien.

□ 35 rue Léon. 01 42 52 09 14.

Alambic-studio-théâtre

Je suis ta sœur

café-théâtre

Jusqu'au 28 nov., dim. à 15 h

Deux collègues de bureau un peu déjantés décident de délirer et s'inventent une nouvelle vie, à grand renfort de jeux de mots incontrôlés.

■ **Également à l'Alambic** : **Le strip-tease de Barbara**, jusqu'au 27 nov., sam. 18 h.

□ 12 rue Neuve-de-la-Char-donnière. 01 42 23 07 66.

Et aussi

■ **À l'Atalante** : • Du 3 au 14 novembre, **Festival international de spectacles russes**. Neuf spectacles en langue russe. • Du 26 nov. au 30 déc., trois pièces d'**Evgueni Grichkovets** : *La ville protocole flot-*

tant, Comment j'ai mangé du chien, En même temps. (10 place Charles-Dullin. 01 46 06 11 90.)

■ **À l'Atelier** : • **À la folie pas du tout**, d'Edward Albee, avec Danièle Lebrun et J.-P. Cassel, mar. à sam. 19 h, dim. 18 h. • **Trois jours de pluie**, mar. à sam. 21 h, dim. 15 h. (1 place Charles-Dullin. 01 46 06 49 24.)

■ **Au Dix Heures** : • Jusqu'au 27 nov., **Les Bonimenteurs**, mar. à sam. 20 h. • **Philippe Lellouche**, "un one man show à trois", mar. à sam. 22 h. (36 bd de Clichy. 01 46 06 10 17.)

■ **Au Théâtre Michel Galabru** : • **Le chat du rabbin** (voir l'article dans notre dernier numéro), jusqu'au 20 déc., sam. dim. 18 h, lun. 20 h. • **Les femmes n'existent pas ?**, jeu. ven. sam. 21 h 30. • **Les délices**, jeu. ven. sam. 20 h. (4 rue de l'Armée d'Orient. 01 42 23 15 85.)

■ **Au Pixel** : • **La posture de l'arbre à fruit**, jusqu'au 5 décembre (voir l'article dans notre dernier numéro). • **Bus stop**, spectacle en anglais, de William Inge, jusqu'au 18 décembre, ven. et sam. 19 h. (18 rue Championnet. 01 42 54 00 92.)

■ **Au Sudden-Théâtre** : • Jusqu'au 14 nov., **Asie Afrique**, mar. à sam. 21 h, dim. 16 h 30.

■ **Au Tremplin-Théâtre** : • Jusqu'au 18 décembre, **Le journal d'un fou**, de Gogol, les merc., jeu., ven., sam. 20 h 30. • Du 7 nov. au 12 déc., **Rencontre mode d'emploi**, les dim. 18 h. (39 rue des Trois Frères. 01 42 54 91 00.)

Musiques

■ **Les concerts-rencontres de la Maison Verte** : Dim. 28 nov. 16 h 30, Florence Spire, piano, Cécile Spire, violon, Guillaume Demougeot, clarinette, Philippe Bourgaut, hautbois, interpréteront Schumann, Bruch, Britten. (127 rue Marcadet.)

■ **À la Halle Saint-Pierre** : • Jeudi 18 nov. 20 h 30, concert **Tango negro** avec Juan Carlos Caceres. • Jeudi 25 à 20 h 30, **"Les deux ailes de l'âme"** : Purcell, Cavalli, Haendel, Berlioz, Clementi, et lecture d'extraits de l'*Énéide* de Virgile. Avec Danielle Bouthillon, soprano, et Fabrizio Pazzaglia, comédien-danseur-chorégraphe. (2 rue Ronsard.)

■ **Au Théâtre des Abbesses** : **Chants d'Anatolie**, par Gülcan Kayâ, lundi 22 nov. 20 h 30. Loc. 01 42 74 22 77.

■ **Jazz à la Goutte d'Or** : Au **Studio des Islettes**, concerts les vendredis et samedis 21 h. Noté dans les programmes : Olivier Py (saxo) vend. 5, Jobic Lemasson Trio sam. 13, Franck Lacy Quartet vend. 26 et sam. 27.

Les Moleque de Rua et leurs invités

● Dim. 7 novembre, de 15 h à 21 h, à l'Élysée-Montmartre, 72 bd Rochechouart. Rés. 0892 692 392. Entrée 10 €.

Moleque de Rua, ça signifie *Gosses de rue* en africain quimbundo tel qu'on le parle au Brésil. Ils sont onze, la plupart très jeunes, ils chantent, dansent, jouent d'instruments fabriqués avec des matériaux de récupération, sur des rythmes mélangés, samba, rock, reggae, rap, rythmes afro... Ils viennent d'une favela de Sao Paulo où, à force de résister à la misère, ils ont acquis une prodigieuse vitalité. "Créer c'est résister", c'est

le titre de leurs concerts.

Ils sont en tournée en France depuis cet été, mais une tournée pas comme les autres : ils ont chanté et fait chanter dans des cités populaires. Ils sont passés entre autres, fin août, à la Porte Montmartre où ils ont laissé un souvenir fort.

Ils ont invité à l'Élysée-Montmartre des groupes rencontrés en Ile-de-France :

- à 15 h, les gamins des ateliers du 18e ;
- à 15 h 30, les percussions de la Compagnie Résonances ;
- à 16 h 15, Lassy King Massassy (Mali) ;
- à 17 h 45, Kwali (rap).
- et à 19 h, les Moleque eux-mêmes.

Jam-sessions du lun. au jeu. (10 rue des Islettes.)

■ **La Maison du jazz à la Halle Saint-Pierre** : • 16 nov. 18 h, "spécial Elvin Jones", écoute commentée et projections vidéo, suivies d'un concert avec **Daniel Humair** (batterie et Manu Codjia (guitare)). • 21 nov. 18 h, "Jazz & Argentine", écoutes commentées et vidéos, concert avec **Blas Rivera**.

■ **Jazz au Houdon** : concerts les vendredis et samedis soir. Noté dans les programmes : le 6, Philippe de Preissac (piano) en trio. Les 12 et 13, Xavier Richardeau (saxo) invite le batteur Charles "Lolo" Bellonzi. (15 rue Houdon.)

Chanson

Au Houdon

Benoît Pimont

Le 19 novembre 20 h 30

Chanson française, jazz, pop, chansons d'amour et d'humour. Une belle voix grave, des textes joliment écrits (bien qu'on puisse souhaiter que la personnalité de Benoît Pimont s'y exprime de façon un peu plus personnelle), des musiciens très au point : Benoît Pimont, en attendant son premier album, vient de produire un CD 4 titres et se présente au *Houdon*.

□ 15 rue Houdon.

■ **Au LMP**, du 23 novembre au 11 décembre, le très très bon **Loïc Lantoine**, dont on ne serait pas étonné qu'il s'affirme très bientôt comme un des "grands" de la nouvelle génération de chanteurs en France. (35 rue Léon. 01 42 52 09 14.)

■ **La Môme Caoutchouc** et son répertoire mi-musette mi-moderne seront le 18 nov. à 21 h au *Saint-Jean* (23 rue des Abbesses) et le 27 nov. pour un dîner-concert à l'*Altéo*, 29 rue Lambert. Info : 01 46 06 32 04, demander Pascal.

■ **À la Cigale**, un programme de novembre très brillant. Noté (entre autres) : • Les 5, 6 et 7, festival des **Inrockuptibles**. • Les 8 et 9, **Cali** (une des étoiles de la jeune chanson française, et à juste titre, cf son tube "Je crois que je ne t'aime plus"). • Le 10, **Philippe Val**. • Le 16, **Henri Texier** (jazz). • Le 22, **David Hallyday**. • Le 23, **Jean-Luc Ponty** (violon jazz). Le 24, **K.D. Lang**. • Les 27 et 28, le groupe **Les yeux noirs** (musiques tziganes). 120 bd Rochechouart. 01 49 25 89 99.

■ **À l'Olympic**, noté (entre autres) : • Le 9, Denis Charolles + Akosh. • Le 11, Zimmermann-de Pourquery Quintet (jazz atypique). • Le 12, Yeau Terre Foulbé (musique peulafro blues). • Le 14, Suzanna Varkonyi (chansons tziganes). • Le 20, Lindsay Brockington. (blues). • Le 26, Adjabel. (20 rue Léon. 01 42 52 29 93.)

■ **Aux Trois Frères**, noté (entre autres) : • Le 6, Pad Brapad Moujika, quintette violon-accordéon-alto-contrebasse-percussions (mélange de musique tzigane, swing manouche et tango), suivi de Dr Fonk qui fera danser jusqu'à l'aube. • Le 11, les Malpolis. • Le 21, Daby (Sénégal). • Le 25, Lo Glasman (chansons à la Corto Maltese). • Le 26, Adrienne Pauly (chanteuse, parolière et mélodiste, à la voix fragile et gouailleuse). (14 rue Léon.)

Au café littéraire du Petit Ney

- **Vendredi 5 novembre**, 20 h à 23 h, comme chaque vendredi, "partage de lectures".
- **Vendredi 12**, Franck El Malek au luth baroque joue des morceaux de Weiss (1686-1750) et Weichenberger (1676-1740).
- **Samedi 13**, 20 h à 23 h, soirée jeux.
- **Vendredi 19**, 20 h 30, Mélanie Moreau et Fantoche, chansons et sketches.
- **Samedi 20**, 19 h, soirée contes : contes d'Afrique.
- **Vendredi 26**, 20 h 30, découverte de la littérature tzigane.
- **Samedi 27**, projection du film *Achères, Yvelines*, documentaire sur la vie de roms immigrés de Roumanie en France.

□ 10 av. de la Porte Montmartre. 01 42 62 00 00.

Expositions

Exhal Art, une galerie rue Caulaincourt

Certains des artistes accueillis par la galerie *Exhal Art*, 19 rue Caulaincourt, habitent le quartier, d'autres viennent du bout du monde. L'initiative est due à Marianne Mazel. Chaque peintre dispose des lieux pendant environ quinze jours, ce qui permet rencontres, échanges, et, à l'occasion, des ventes.

Un site en cours d'élaboration (www.exhalart.fr.st) permet de se tenir au courant.

Du 1er au 15 novembre, **Boris Madueño** (peinture baroque de l'école de Cusco) présente ses dernières œuvres. Vernissage le 3 novembre à 18 h 30. • **Martin Gendre** prend le relais du 16 au 26 novembre. Vernissage le 18 novembre à 18 h 30. • **Christophe Lecrivain** montre ses peintures à l'huile du 27 novembre au 10 décembre. Vernissage le 2 décembre à 18 h 30. PAAD

Galerie La Rotonde Guillaume Pelican

Du 6 au 27 novembre

L'univers de Guillaume Pelican, c'est l'entassement, le bric-à-brac. Il part d'images-mères où figurent un décor, des objets, meubles, jouets, cuvettes, matériel de peinture, bouteilles, tableaux, roues de landau, il les travaille à l'ordinateur, les mélange, les repeint... Ça donne un ensemble totalement figuratif et qui tire de toutes ses forces vers l'abstrait.

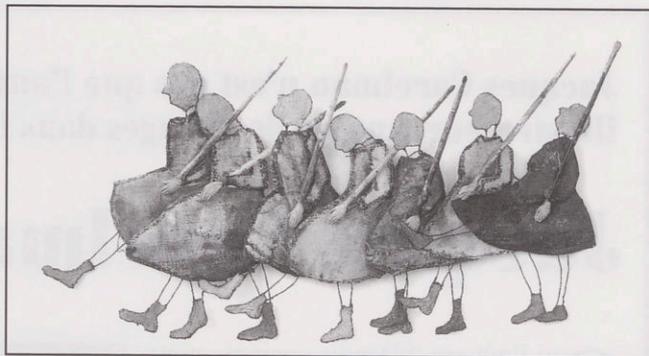
□ 28 rue Eugène-Carrière. Du merc. au sam. 15 h à 19 h 30.

À la galerie W

Miss Tic

Miss Tic : difficile pour un Parisien d'ignorer sa signature. Ses pochoirs d'insolents, ses slogans ironiques, sont visibles sur les murs de tous les quartiers. On les trouve aussi, photographiés, accrochés aux cimaises des galeries. La galerie W est une de celles où **Miss Tic** expose, ce sera le cas à l'occasion de la parution de son livre *Miss Tic Attak*, qu'elle signera le jeudi 14 octobre.

□ 44 rue Lepic.



Béatrice Turquand d'Auzay (galerie de la Halle St-Pierre)



Felipe Costes : "La vague irrésolue" (Espace Kodjo)



Une mosaïque d'Agathe (atelier de la Poissonnerie)

■ **L'association la Soupape ailée** présente l'exposition annuelle des œuvres réalisées par les enfants de Bobo Dioulasso (Burkina Faso) dans l'atelier de l'association : peintures, masques et bogolans. 6, 27 et 28 novembre, 4 et 5 décembre. Vernissage 26 novembre à 19h.

■ **Peintures de Felipe Costes**, "Encres et signes", au restaurant *Le Rez-de-Chaussée*, 65 rue Letort (lundi à sam.) et à l'*Espace Kodjo*, 54 rue Letort (mardi à dim. 11 h à 20 h), métro Porte de Clignancourt.

■ **Peintures de Jocelyne Outrequin**, "Désaccords", à l'Atelier, 6 rue du Canada (métro Marx-Dormoy). Samedi 27 et dim. 28 nov., 11 h à 19 h.

■ Les sculptures que **Thomas Baby** présente dans son exposition *Néo-Ethno*, au centre d'animation **René-Binet**, sont réalisées à partir de flacons



Guillaume Pelican (galerie La Rotonde)

plastiques vides, ayant contenu du shampoing, du lave-glace, de l'anti-calcaire et tutti quanti : une archéologie futuriste. Du 8 novembre au 4 décembre. 66 rue René-Binet.

■ **Sculptures de verre et mosaïques d'Agathe**, dans son *Atelier de la Poissonnerie*, 51 rue Ramey.

■ **Galerie d'Orsel** : **Jacques Dournaud** a fait de nombreuses caricatures, produit des séries de dessins humoristiques, participé à l'élaboration de décors de cabarets, illustré ses propres textes chez Nathan et Bordas. Il se consacre désormais entièrement à la peinture. (Du 16 au 30 novembre. 47 bis rue d'Orsel. 01 42 51 88 40.)

■ À la galerie du *Lavoir moderne parisien*, on retrouve jusqu'au 20 novembre **Christian Sabas** et son "atelier du non-faire", peintures brutes réalisées en atelier avec des personnes en soins psychiatriques. (35 rue Léon. De 14 h à 18 h, le lundi de 10 h à 12 h.)

■ **Galerie de la Halle St-Pierre** : **Béatrice Turquand d'Auzay**, jusqu'au 9 novembre. (2 rue Ronsard. Tlj 10 h à 18 h.)

■ **Au Musée de l'Érotisme** : Du 18 novembre au printemps 2005, quatre nouvelles expositions : Willem, Medi, Virginia Tentindo et Zaza. (72 bd de Clichy. 01 42 58 28 73.)

Ont collaboré à ces pages : **Patricia Cherqui, Cendrine Chevrier, Paul-André-Auguste Desalmand, Noël Monnier, Rose Pynson.**

Jacques Carelman n'est pas que l'auteur du célèbre *Catalogue d'objets introuvables* : peintre, illustrateur, auteur de collages dans la lignée des surréalistes, sculpteur, décorateur de théâtre...

Jacques Carelman, l'introuvable retrouvé

Qui l'eût cru ? Depuis quarante-cinq ans, Jacques Carelman se cachait derrière ses moustaches dans un coin tranquille du 18e. Au moment où sort la dix-neuvième édition étrangère (en coréen) du *Catalogue d'objets introuvables*, il nous ouvre sa porte : « Ah, vous êtes à l'heure, comme les poubelles ! » Dans son regard à l'eau de mer, « plutôt gris-vert, des yeux couleur d'huître », précise-t-il, on sent que Jacques Carelman doute que l'on puisse faire son portrait : « Ça sera forcément réducteur, moi je dirai que je suis poly-technicien-protéiforme ! »

Illustrateur il est, et peintre éclectique, décorateur de théâtre, sculpteur, artisan ingénieux, autodidacte, pataphysicien-hélicologue, oupeinpien, collectionneur invétéré, animateur d'objets inutiles, ventilateur d'esprits chagrins, rémouleur de neurones mous, chercheur prolifique, photographe à ses heures et pasticheur moustachu...

Il a fabriqué ses "objets"

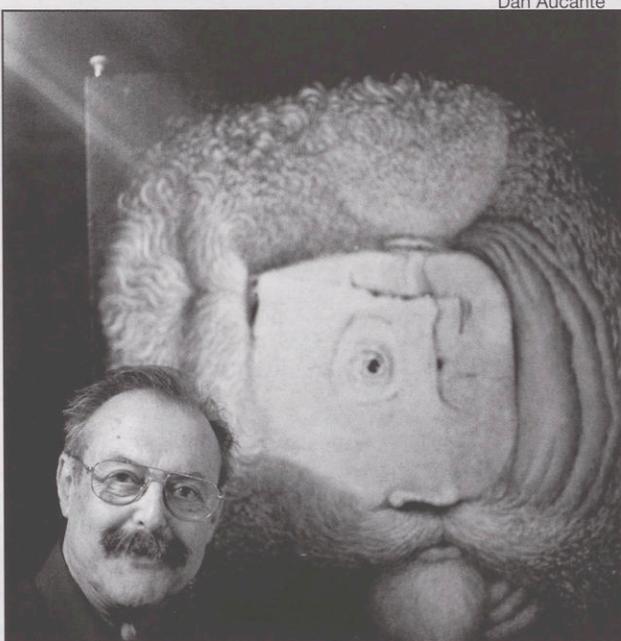
Originaire de Marseille, il est arrivé à Paris en 1956. De ses débuts artistiques, il nous confie : « A huit ans je copiais des dessins de Walt Disney, à douze ans je copiais des dessins de Michel-Ange, beaucoup plus tard je découvrais Van Gogh et Picasso. Dans l'adolescence, j'étais très attiré par la caricature et le dessin d'humour, mais l'idée d'être esclave d'un seul style m'en a éloigné. »

Sorti en 1969, son fameux *Catalogue d'objets introuvables* (un hommage au catalogue de Manufrance) n'en finit pas de lui coller à la peau. « Je suis l'auteur du célèbre *Catalogue d'objets introuvables* et non pas le célèbre auteur du *Catalogue d'objets introuvables*, ironise-t-il. À l'époque, j'avais fait cela pour répondre à la société de consommation vilipendée par mai 68. Je m'interroge encore sur ce succès foudroyant, probablement dû au fait que tout le monde y trouvait son compte, quel que soit son âge, son milieu, sa culture... Mais ces dessins d'objets introuvables ne sont que la pointe de l'iceberg ! ».

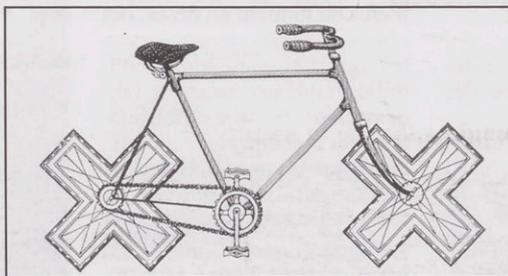
Car le sait-on ? Jacques Carelman a fabriqué lui-même en trois dimensions deux cents objets, sur les quatre cents dessins du *Catalogue*, présentés un peu partout dans des expositions en France et à l'étranger : la première en 1972 au Musée des arts décoratifs à Paris. Ont suivi New-York, Tokyo, Buenos-Aires, Milan, Bruxelles... et une vingtaine d'expositions en Espagne attirant près de sept cent mille visiteurs. Jacques Carelman se souvient des officiels hurlant de rire ou encore de la ministre de la Culture argentine pliée en quatre.

45 façons d'illustrer la scène du bus

Mais encore, qui connaît son sublime conte en collages *Saroka la géante* ? Son pastiche désopilant de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert ? Son *Catalogue de timbres-postes*



Jacques Carelman devant sa toile "oupeinpienne" à quadrilecture intitulée *La Rose des têtes*.



- Bicyclette pour escalier, un des dessins du *Catalogue d'objets introuvables*.
- Et un des collages de *Saroka la géante*.

introuvables ? Ses *Fables de la Fontaine* en rébus ? ... Pourtant, loin devant le *Catalogue d'objets introuvables*, son favori reste ses variations sur les *Exercices de style* de Raymond Queneau, soit quarante-cinq façons d'illustrer dans des styles différents une banale histoire d'autobus, de bouton et de gare Saint-Lazare. Il a aussi illustré *Zazie dans le métro* du même Queneau, des contes de Marcel Aymé, *L'histoire de France au féminin* de Jean Ferry, des

œuvres de Dostoïevski, du théâtre de Labiche, les Mille et une nuits, et des histoires pour la jeunesse. Ces ouvrages, qui n'ont pas tous su trouver leur public à leur sortie, sont maintenant très recherchés et se vendent cher sur le net.

Qui donc l'a entendu sur France-Culture à la fin des années 70, dans *Mi-fugue miraisin* où il présentait (lui qui est un grand amateur de musique classique) des pastiches, des parodies, disons même des massacres de Mozart, Vivaldi ou Bizet ? Qui l'a vu dans des sketches sur la 7 (ancêtre d'Arte), jouer des rôles de plombier, de Napoléon, de cycliste, de berger landais, de Toulouse-Lautrec, accompagné de ses *Objets introuvables* ?

Le génie de Jacques Carelman tient à une sorte de folie rigoureuse : d'une idée folle il tire toutes les potentialités logiques. Il est de plus capable de travailler tous les matériaux, d'explorer toutes les techniques et tous les styles graphiques et picturaux. « Je ne sais pas me vendre. J'ai la faiblesse de croire – une grande naïveté – que la qualité de mon travail suffit pour qu'on le reconnaisse. »

Pataphysique et hélicologie

Il évoque tout de même quelques-uns de ses "fans" comme René Clair, Raymond Queneau, Georges Perec, Pierre Desproges ou Jean-Clau- de Decaux. Il est membre du *Collège de pataphysique*, où il détient la chaire d'hélicologie (étude de la gidouille du Père Ubu), il est aussi fondateur de l'Oupeinpo (*Ouvroir de peinture potentielle*, voir encadré).

Heureux synchronisme, le jour où sortira ce numéro du *18e du mois*, Jacques Carelman fête ses soixante-quinze automnes... Bon anniversaire, Monsieur Carelman !

Christine Brethé

□ Seuls, la réédition du *Catalogue d'objets introuvables* aux éditions du Cherche-Midi et les *Exercices de style* de Queneau chez Gallimard, illustrés par Carelman, sont "trouvables" en librairie.

Recherche oupeinpienne

À l'automne 2005, sortira aux éditions du Seuil un ouvrage réalisé par l'Oupeinpo retraçant le bilan de vingt-cinq années de recherche oupeinpienne par un collectif d'artistes dont Jacques Carelman. On y verra entre autres sa *Rose des têtes* (une année d'élaboration !), qui se lit dans les quatre sens, son *Taquinoïde* paysagé aux milliards de combinaisons, sa *Transposition tactile de Guernica* avec une gamme de "couleurs" en papier de verre, son *Collage chronologique* qui a mis six siècles à voir le jour...